

L'ECLAIREUR

ABONNEMENTS

Un an	\$1.50
Six mois75
Etats-Unis	2.00

TARIF DES ANNONCES

Mesure agathe: 14 lignes au pouce	
Première insertion . . . \$.10
Deuxième insertion05
Tarif spécial pour annonces à long terme	

"L'ECLAIREUR LTEE.", propriétaire

ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A LIRE

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro de l'ECLAIREUR, un article sur un sujet d'hygiène des plus pratiques dû à la plume d'un de nos collaborateurs. Ce travail destiné aux jeunes mères renferme des conseils et des aperçus nouveaux sur l'élevage dont tout le monde peut bénéficier.

Il a été écrit pour servir de préface à la deuxième édition canadienne du fameux livre de Donnadieu: "Pour lire en attendant Bébé". Cette édition nouvelle se fait sous les auspices du Département de l'Agriculture de Québec, à la demande de milliers de médecins et de mères de famille qui ont su apprécier les bienfaits de la diffusion de ce livre lors de la première édition canadienne de 1912.

N.D.L.R.

LA SOUSCRIPTION AU MONUMENT LAURIER

Si nous sommes bien informés, la souscription au monument Laurier, dans la Beauce, n'a pas encore remporté un bien grand succès. Il est encore temps, cependant, de mettre l'épaulé à la roue et de faire quelque chose qui compte aux yeux des autres c'est-à-dire de faire quelque chose qui compte aux yeux de soi-même.

Des listes de souscriptions circuleront, ces jours-ci, dimanche, surtout, à travers tout le comté. On peut donner de 10 cents jusqu'à \$5.00. Il faut que tout le monde verse son offrande, quelle que soit-elle. C'est l'acte de tout un peuple que les organisateurs veulent avoir et non le geste de quelques-uns.

Donc—et sans y manquer—souscrivons en nombre à l'érection du monument Laurier. Nous devons ce témoignage de reconnaissance et d'administration à la mémoire de l'illustre disparu.

UNE GRANDE CONVENTION

Mardi, hier et aujourd'hui la classe agricole était en liesse, à Québec. Les différentes sociétés d'Agriculture de cette province, associations coopératives, etc., tiennent une grande convention où les grands problèmes de la terre sont discutés à fond.

Il ne nous reste pas assez de temps ni d'espace, aujourd'hui, pour commenter comme il le faudrait, cette réunion plénière, de nos ouvriers du sol. Nous voulons tout simplement attirer l'attention de nos lecteurs sur le fait que, au cours de ces réunions, le cultivateur a trouvé, dans nos comités religieux et civiles, des amis sincères, des admirateurs enthousiastes et des défenseurs des droits de la justice et de la charité.

Nous voulons appuyer sur ceci que l'idée maîtresse du congrès a été l'appel à la concorde, à l'harmonie, à la bonne entente entre toutes les classes de la société et que le vœu émis a été de produire davantage, de surproduire, si possible.

La semaine prochaine nous nous étonnerons longuement sur cette importante convention.

C'est le temps de prendre du Celery King

Le bon vieux régime végétal est de nouveau en vogue, mais s'écarter l'intestin et qui met le système tout entier en excellente condition.

Prenez un peu de Celery King. Vous l'avez vu dans les journaux, vous donnez le roi des laxatifs tranquilles.

Eugène Larontaine,
Juge de la Cour Supérieure et Doyen de la Faculté de Droit de Montréal.

Georges Patry

22, RUE DE LA FABRIQUE
TEL. BELL 6400 - QUEBEC

IMPORTATEUR

Vins, Spiritueux, Conserves alimentaires françaises, Café, Chocolat, Cigares de la Havane et de Manille, Eaux minérales, etc., etc.

Les commandes de liqueurs par la malle recevront notre meilleure attention, dès qu'elles seront accompagnées d'un certificat de Médecin. Nous avons toujours en main les meilleures marques de Vins et Liqueurs importés directement d'Europe. Demandez notre liste et consultez nos prix avant de donner votre commande ailleurs.

SPECIALITE:—Vins de Bordeaux, Bourgogne et de Champagne.

L'OEUVRE UNIVERSITAIRE

LE BUT A ATTEINDRE

"C'est pour réaliser un haut idéal de connaissances et de culture que l'Université de Montréal suivant sa charte se propose de donner l'enseignement universel comprenant l'enseignement moderne, spécial, pédagogique, classique et supérieur". Dans l'organisation de cet enseignement, une place honorable sera faite nécessairement au droit, à la médecine et aux autres sciences professionnelles, qui ouvrent à tous ceux qui le veulent l'entrée dans les professions libérales, et la faculté de médecine entr'autres sera l'objet d'une sollicitude spéciale. L'écriture Sainte elle-même nous disant d'honorer les médecins à cause du besoin que nous avons d'eux.

"Mais il y a un engagement qui, je n'en ai aucun doute, sera d'une façon toute spéciale l'objet de l'attention éclairée des directeurs de l'Université, parce que jusqu'ici, cet enseignement n'a pas été convenablement organisé pour répondre aux besoins de notre population et du pays. C'est l'enseignement scientifique et littéraire. Aussi si la souscription qui s'organise en faveur de l'Université de Montréal, réussit, comme je n'en ai aucun doute, deux facultés importantes seront, j'en ai l'espoir, immédiatement créées, savoir: une faculté des sciences qui sera l'auxiliaire de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, et une faculté des lettres où l'on apprendra à parler et à écrire convenablement notre belle langue française, la langue anglaise et les langues étrangères les plus usuelles, dont le commerce a besoin, et où l'on apprendra aussi et surtout à penser sainement de façon à garder notre pays des erreurs nombreuses, qui, de toutes parts assaillent la société moderne.

"Me sera-t-il permis de mentionner pour m'en réjouir, le projet d'une maison des étudiants, dont j'ai eu l'idée il y a près de dix ans déjà, et que j'ai mis en marche seulement, avec l'aide de quelques amis généreux. L'Université compte aujourd'hui un millier d'étudiants dont la plupart viennent de la campagne.

"Une maison pour les recevoir et leur procurer à un prix modeste le confort nécessaire pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions matérielles et morales; une maison où on leur procurera les distractions nécessaires à leur âge d'une absolue nécessité pour protéger les jeunes gens contre les dangers que présentent toujours les grandes villes et contribuera en même temps, à rassurer les parents qui envoient leurs enfants faire leurs études à la ville, souvent, sans aucune protection. Aussi faut-il féliciter le distingué recteur, Mgr Gauthier, d'avoir songé à cette création d'une maison des étudiants dès le premier jour de son entrée en fonctions.

"En un mot, il y a trois choses que l'Université de Montréal est appelée à réaliser. Elle sera un foyer de vérités et de connaissances à maintenir, propager et accroître; un foyer de vie morale par un enseignement sain et des pratiques chrétiennes comme elle sera aussi un foyer de vie sociale. Mais pour atteindre un but aussi élevé, tout le monde doit prêter son concours, si faible qu'il puisse être, afin d'assurer le succès de l'oeuvre, la plus belle dans le moment actuel.

"Puisse l'Université de Montréal mériter un jour l'éloge adressé par le Pape Grégoire IX à l'Université de Paris, la comparant à "Un grand fleuve qui après avoir réjoui de ses dotes la cité, elle-même en arrose l'Eglise Universelle", ou cet autre éloge qu'en faisait pareillement le Pape Clément V disant de l'Université de Paris "qu'elle répandait sur le monde entier une lumière qui semblait une image de la splendeur du céleste séjour."

POURQUOI CE MONUMENT ?

Nous apprenons avec surprise que l'on se propose de faire ériger dans Charlevoix, au moyen d'une souscription publique, un monument à M. Rodolphe Forget. Une assemblée a été tenue il y a une huitaine, à la Malbaie, pour mettre l'affaire en train. M. le curé de la Malbaie y assistait. Il fut même, acquiesçant, nommé président honoraire d'un comité chargé de pousser l'organisation de la souscription. Et l'on veut, sous le même prétexte, de "présidence honoraire", "atteler au char triomphal" tous les curés du comté. Le projet prend donc des proportions inquiétantes, dont il convient de se préoccuper.

Il y a sagement, dans notre pays, d'illustres morts qui attendent sans grande chance de l'obtenir jamais, un monument que devrait leur procurer la gratitude de leurs concitoyens. Alors, pourquoi vouloir placer un mausolée à moindre enseigne?

Mais l'on dira: "C'est à M. Forget que nous devons la construction du Chemin de Québec à Saguenay."

Ce fait ne justifierait point le projet en cause, puisqu'il y a une nombre de promoteurs de chemins de fer auxquels il serait indécemment d'élever des monuments, la morale ayant toujours ses droits lorsqu'il s'agit d'apprécier un fait. D'ailleurs, pour ceux que la reconnaissance tourmente, il y a un moyen plus discret, plus efficace de la prouver: c'est de suivre l'exemple de Judas Machabée faisant prier pour ses concitoyens.

Sans vouloir apprécier au long—ce qui aurait pourtant son à-propos—que le Québec et Saguenay fut la conséquence de promesses électorales exagérées et imprudentes; que, sans rime ni bon sens, cette construction fut mise sur les bras d'une compagnie alors pratiquement insolvable, le Québec Railway, au moyen d'une émission de débiteurs au chiffre formidable de \$4,500,000, vendus à de malheureux Français illusionnés par des images injustifiables, émission qui devait, tout naturellement, conduire à un désastre financier, si par une coïncidence heureuse qu'il eût été présomptueux d'espérer, le gouvernement fédéral ne se fut porté acquéreur à un prix sagement négocié; sans vouloir rappeler avec détails que par la même "écluse" qui déversa sur la France ces débiteurs, sans garantie aucune, on l'inonda encore d'une autre quantité de titres pour au delà d'un million de dollars, émise par la East Canada Pulp and Paper Co. qui terminait sa carrière quelques mois plus tard dans une banqueroute tellement complète que pas un sou ne fut touché de ce million de dollars, non plus que sur des milliers de dollars dus à de pauvres gens du comté; sans vouloir chercher non plus pourquoi le patrimoine de la East Canada n'a pu assurer aux ouvriers, entrepreneurs et bailleurs de fonds le paiement de leurs créances légitimes; nous disons que certaines questions que M. Forget eût à démêler avec la justice française et qui assombrèrent ses derniers jours, constituent un obstacle infranchissable à un acte de gratitude que l'on propose.

Et, à MM. les curés qui seraient dans la disposition de suivre le mouvement qu'on tente de les entraîner, nous nous permettrions de signaler qu'après avoir pris part à un acte aussi illogique, ils se placeraient en fautive posture pour élever la voix contre tant d'extravagance et de faux principes qu'il faut combattre plus que jamais, aujourd'hui.

Puis, de notre sens moral, de notre souci des convenances, que pensera-t-on en la vieille terre de France, où les ruines sans nombre accumulées par l'horrible guerre n'ont point fait oublier les lourdes pertes subies grâce aux entreprises que leur fit arrêter M. Forget: le Québec Railway, le Québec et Saguenay, la East Canada Pulp et la Banque Internationale?

Non, à tous égards, l'érection de ce monument serait une grave erreur que nous regretterions amèrement.

Néanmoins, malgré ce qui précède, nous disons de bon coeur: paix aux cendres de M. Forget, avec l'espérance chrétienne que Dieu lui a fait miséricorde.

ROLE DE L'ALIMENTATION NATURELLE CHEZ LA NOURRICE (1)

Toute la lutte en faveur du retour à l'allaitement normal et prolongé devrait tenir là-dedans; le reste n'est que vanité et vie misérable pour la mère et pour l'enfant.

Pour que tout marche bien tant du côté de la nourrice que de son élève, il faut une nourriture saine, simple, frugale et par-dessus tout naturelle. On n'insistera jamais trop sur ce dernier point.

C'est en vain qu'on s'évertuera à faire du lait, c'est-à-dire un aliment vivant et vivifiant, si la majeure partie du régime alimentaire de la mère se compose d'aliments morts ou artificiels, c'est-à-dire dénaturés, dégradés par la cuisson et les sabotages de l'usine.

L'aliment artificiel est un des fléaux de notre époque. Notre civilisation à rebours semble être un long acharnement à corriger les erreurs du Créateur et à s'éloigner des sentiers de la nature. Elle nous a conduits au pain blanc, à l'orge perlé, au riz poli, aux fines fleurs, au sucre raffiné, aux gâteaux, aux charcuteries, aux farces, à la melle, à la margarine, aux fromages avancés, aux viandes archi-cuites et recuites, aux sauces savantes, aux marinades, à l'appendicite, à la constipation, aux calculs biliaires, aux hôpitaux encombrés et à l'impuissance croissante des jeunes femmes à nourrir leurs enfants.

Il faut rompre avec toutes ces "arces" (c'est le cas de le dire) et revenir, du moins pour une bonne part de son régime, au lait cru, aux oeufs crus, aux viandes saignantes, au riz non décoloré, aux céréales complètes, au pain complet, aux fromages frais, au miel, au sucre d'érable, aux légumes et aux fruits de préférence crus, etc., etc.

C'est-à-dire qu'il faut consommer les aliments dans l'état le plus près de nature possible, autant que faire se peut, tels que sortis des mains du Créateur et non dans l'état de dégradation que le snobisme et la maïserie humaine ont dénommé raffinement. L'aliment artificiel est l'article appauvri des sels minéraux et des vitamines qui font qu'un aliment est vivant, générateur de vitalité, conférant l'immunité normale contre les ennuis, les malaises, les insuffisances et bien des états maladifs devenus à la mode. On reconnaît aujourd'hui qu'une foule de maladies peuvent se ranger dans ce que les naturalistes américains appellent "Mineral starvation complaints" et les Français "avitaminoses" ou maladies par carence de vitamines.

Et il n'y a pas que les nourrices qui soient en infériorité, mais voilà qu'à peu près "toutes les conditions ont corrompu leurs voies". Si le monde moderne tend à devenir un caravansérail d'anormaux et de détraqués, la nourriture raffinée et les apprêts culinaires excessifs comptent parmi les grands coupables. On "pourrit en vie", parce qu'on tue dans l'aliment les ferments qui empêcheraient le métabolisme intestinal de dévier vers l'anormal. On est en déficit de toutes manières, parce qu'on détruit dans la nourriture les "hormones" qui assureraient l'utilisation de tous les produits de la digestion.

Elles ont fait leur temps les théories microbiologiques et exclusives qui limitaient la valeur d'un aliment à sa formule chimique et à son pouvoir d'engendrer des calories.

On sait comment se nourrissent les petits peuples modestes qui n'ont pas subi les travers d'une civilisation mal digérée. On vit à un âge avancé et les médecins sont maigres chez les Grecs, la vieille Irlande, les peuples des Balkans, les nations scandinaves, parce qu'on y mange simplement et frugalement des aliments non adulterés et abâtardis par l'industrie.

Nos grand-mères qui vivaient de laitages, de crème, de fromages doux, des produits de leurs grands jardins, qui dinaient de pain noir, de beurre frais et d'oignon cru, n'avaient pas besoin de remèdes de personne pour nourrir leurs enfants. Et on sait ce que valaient la hache et le fléau aux mains des anciens qui n'avaient pas été élevés à "la suce" et au pain blanc.

UN BEEAU RAPPORT

Nous publions dans une autre page de notre journal un rapport succinct des opérations de la Great West Life pour l'année 1919. Nos lecteurs, dont un grand nombre, sont assurés dans cette importante compagnie, constateront avec plaisir, que, malgré la grippe et la guerre, la Great West a fait de superbes affaires, l'an dernier. Elle demeure encore l'une des compagnies qui aient écrit le plus beau chiffre d'affaires, en Canada, et ceux d'entre nous qui détiennent de ses polices ont lieu d'être fiers et confiants d'avoir confié une partie de leurs épargnes à cette puissante compagnie.

M. Nap. Mathieu (Talbot), maire de Beauceville, M. V. Bolduc, de Beauceville, M. Moreau, de St-Joseph de Beauce, et M. V. Cléche, de Beauce-Jonction, sont les agents réguliers de la Great West Life dans notre district.

HOTEL A VENDRE

Magnifique bâtiment, construite en 1913, à quatre étages, chauffée à la vapeur et éclairée à l'électricité, ayant vingt-cinq chambres à coucher, deux salles d'échantillons, garage pour automobiles, etc., située au centre du village-est, de St-Georges-Beauce, sur la route Lévis-Jackman.

Pour être vendue à vente privée avec l'ameublement, s'adresser à: RODOLPHE MARCOTTE, St-Georges-Est, Co. Beauce

CHEVAUX A VENDRE

4 gros chevaux pesants 1300 à 1500 dont 3 juments et 1 cheval de 5 à 7 ans à vendre à de très bonnes conditions, s'adresser à: Ernest Mathieu, St-Benoît, Bece. P. Qué. 26 tév.

ROLE DE L'ALIMENTATION NATURELLE CHEZ LA NOURRICE (1)

Nos absurdités?.....

En rire, c'est la première pensée qui vient; en pleurer, c'est celle qui lui succède. Mais quand on a un peu vécu et fréquenté les hommes, la dernière idée dont on s'avise, c'est de s'en étonner.

Dr HENRI BOUQUET.
(Monde Médical).

Il y a sagement, dans notre pays, d'illustres morts qui attendent sans grande chance de l'obtenir jamais, un monument que devrait leur procurer la gratitude de leurs concitoyens. Alors, pourquoi vouloir placer un mausolée à moindre enseigne?

Mais l'on dira: "C'est à M. Forget que nous devons la construction du Chemin de Québec à Saguenay."

Ce fait ne justifierait point le projet en cause, puisqu'il y a une nombre de promoteurs de chemins de fer auxquels il serait indécemment d'élever des monuments, la morale ayant toujours ses droits lorsqu'il s'agit d'apprécier un fait. D'ailleurs, pour ceux que la reconnaissance tourmente, il y a un moyen plus discret, plus efficace de la prouver: c'est de suivre l'exemple de Judas Machabée faisant prier pour ses concitoyens.

Sans vouloir apprécier au long—ce qui aurait pourtant son à-propos—que le Québec et Saguenay fut la conséquence de promesses électorales exagérées et imprudentes; que, sans rime ni bon sens, cette construction fut mise sur les bras d'une compagnie alors pratiquement insolvable, le Québec Railway, au moyen d'une émission de débiteurs au chiffre formidable de \$4,500,000, vendus à de malheureux Français illusionnés par des images injustifiables, émission qui devait, tout naturellement, conduire à un désastre financier, si par une coïncidence heureuse qu'il eût été présomptueux d'espérer, le gouvernement fédéral ne se fut porté acquéreur à un prix sagement négocié; sans vouloir rappeler avec détails que par la même "écluse" qui déversa sur la France ces débiteurs, sans garantie aucune, on l'inonda encore d'une autre quantité de titres pour au delà d'un million de dollars, émise par la East Canada Pulp and Paper Co. qui terminait sa carrière quelques mois plus tard dans une banqueroute tellement complète que pas un sou ne fut touché de ce million de dollars, non plus que sur des milliers de dollars dus à de pauvres gens du comté; sans vouloir chercher non plus pourquoi le patrimoine de la East Canada n'a pu assurer aux ouvriers, entrepreneurs et bailleurs de fonds le paiement de leurs créances légitimes; nous disons que certaines questions que M. Forget eût à démêler avec la justice française et qui assombrèrent ses derniers jours, constituent un obstacle infranchissable à un acte de gratitude que l'on propose.

Et, à MM. les curés qui seraient dans la disposition de suivre le mouvement qu'on tente de les entraîner, nous nous permettrions de signaler qu'après avoir pris part à un acte aussi illogique, ils se placeraient en fautive posture pour élever la voix contre tant d'extravagance et de faux principes qu'il faut combattre plus que jamais, aujourd'hui.

Puis, de notre sens moral, de notre souci des convenances, que pensera-t-on en la vieille terre de France, où les ruines sans nombre accumulées par l'horrible guerre n'ont point fait oublier les lourdes pertes subies grâce aux entreprises que leur fit arrêter M. Forget: le Québec Railway, le Québec et Saguenay, la East Canada Pulp et la Banque Internationale?

Non, à tous égards, l'érection de ce monument serait une grave erreur que nous regretterions amèrement.

Néanmoins, malgré ce qui précède, nous disons de bon coeur: paix aux cendres de M. Forget, avec l'espérance chrétienne que Dieu lui a fait miséricorde.

UN BEEAU RAPPORT

Nous publions dans une autre page de notre journal un rapport succinct des opérations de la Great West Life pour l'année 1919. Nos lecteurs, dont un grand nombre, sont assurés dans cette importante compagnie, constateront avec plaisir, que, malgré la grippe et la guerre, la Great West a fait de superbes affaires, l'an dernier. Elle demeure encore l'une des compagnies qui aient écrit le plus beau chiffre d'affaires, en Canada, et ceux d'entre nous qui détiennent de ses polices ont lieu d'être fiers et confiants d'avoir confié une partie de leurs épargnes à cette puissante compagnie.

M. Nap. Mathieu (Talbot), maire de Beauceville, M. V. Bolduc, de Beauceville, M. Moreau, de St-Joseph de Beauce, et M. V. Cléche, de Beauce-Jonction, sont les agents réguliers de la Great West Life dans notre district.

HOTEL A VENDRE

Magnifique bâtiment, construite en 1913, à quatre étages, chauffée à la vapeur et éclairée à l'électricité, ayant vingt-cinq chambres à coucher, deux salles d'échantillons, garage pour automobiles, etc., située au centre du village-est, de St-Georges-Beauce, sur la route Lévis-Jackman.

Pour être vendue à vente privée avec l'ameublement, s'adresser à: RODOLPHE MARCOTTE, St-Georges-Est, Co. Beauce

CHEVAUX A VENDRE

4 gros chevaux pesants 1300 à 1500 dont 3 juments et 1 cheval de 5 à 7 ans à vendre à de très bonnes conditions, s'adresser à: Ernest Mathieu, St-Benoît, Bece. P. Qué. 26 tév.

AUX CULTIVATEURS

AVOINE, BLE-D'INDE, FOIN, PATATES: AU CHAR

DEMANDEZ NOS PRIX — PROMPTE EXPEDITION

J'achète les lards frais en carcasse en n'importe quelle quantité. Tous les produits de la ferme.

Prix payés: les dernières cotations du marché.

Une quantité de Paletots de soldat, à un prix raisonnable.

HERVE RHEAUME

NEGOCIANT EN GROS

Tél. 5850.

Bureaux et entrepôt: 100-104 Saint-André, QUEBEC.

St-Georges-Est, Co. Beauce — Daaquam Station

J.-L. VACHON,

Manufacturier de Portes & Chassis

St-Joseph, Co. Beauce

Bois de charpente, de toutes dimensions, en grosseur et en longueur, etc. Bois préparé, séché, de toute qualité et de toute largeur, suivant demande faite par l'acheteur. Bois baguette, pour finition ou avec V-Claboard figuré, porte de chambre, armoire, moulures de toutes sortes.

Nous manufacturons les portes et chassis de toutes dimensions et de qualité extra.

Sur demande, par lettre, J.-L. Vachon se rend voir le client pour lui vendre tout ce dont il a besoin. Les marchandises sont livrées, freight payé à destination.

Toute demande est sollicitée.

Nous pouvons vendre dans tous les endroits de la province.

Offres Spéciales

Aujourd'hui je vous offre, à prix spéciaux, Robes de carioles, Sweaters pour hommes, femmes et enfants, Sous-Vêtements en laine pour hommes, Bas, Mitaines, Couvertures de lits et Couvertures de voitures et à chevaux. Par-dessus de toutes grandeurs pour hommes. Un lot de Bottines en feutre pour hommes, femmes et enfants. Gants en laine pour hommes.

LE TOUT AU PRIX DU GROS.

Venez me voir, c'est pour votre intérêt.

J.-A. JOLICOEUR

Marchand-Général

Beauceville-Ouest, Co. Beauce.

Toujours en magasin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos clients et au public en général que nous avons toujours en magasin un assortiment complet de:—

Parfums, Boîtes de toilette, Manicure, Poudres, etc. Chapelets montés en or, Bijoux, Papeterie de luxe, Objets d'art, Bonbons, Chocolats, Bonbonnières.

A U S S I

Un choix superbe de CHAUSSURES de toutes sortes et à des prix sans rivaux.

Venez vous convaincre avant d'aller ailleurs.

A. RODRIGUE

Marchand-Général

Agent des Pathés "Stewart"

SAINT-GEORGES Co. BEAUCE

Page Feminine

Vieux livres

C'est un très joli meuble que j'ai reçu à ma sortie de pension; et malgré les jours anciens qui me séparent de sa venue, dans ma chambre de jeune fille, elle me rappelle encore des minutes délicieuses. Oh! ces souvenirs intimes, ces vieilles gâteries des parents, sont beaux de survivre, et ils gardent toujours un air récent. C'est dans une chambre blanche et or, que je l'ai connue, cette petite bibliothèque de chêne; en fermant les yeux, je revois encore la coupe où de belles fleurs, toutes rouges et toutes blanches, s'ouvraient largement et s'inclinaient sur le meuble. Ce parfum grisant qui encaçonnait mon premier nid, il passe encore et sent bon, en dépit des années! De chaque côté de ces roses, deux photographies étaient placées: celle de mon père, un profil où je revois son oeil, dont la prunelle de tendresse, tant de fois m'enveloppe. Puis celle de ma mère: gracieuse, sa tête est penchée comme autrefois, à l'heure des baisers.

Sur l'autre tablette, à demi-cachée par le bois qui se découpe en dentelle, j'avais trouvé un coffret d'argent, enjolivé de fines cisèlures d'or. Les portes de la bibliothèque sont vitrées et laissent voir les rayons où s'alignent mes chers livres. Les uns ont de délicieuses pièces de vers: sur le premier feuillet un mot aimable de l'auteur à la petite gâtée que j'étais. Quelques livres pieux, où je retrouve mon nom de jeune fille et celui de mon couvent. Je saute un rayon, bien alignée se relève toute la collection de la Bibliothèque Rose. Sont-elles assez délicieuses les histoires de la Comtesse de Ségur: Gizelle, la petite héroïne des Comédies et Proverbes. "Les Malheurs de Sophie", cette enfant originale dont personne n'a oublié l'aventure des sourcils coupés. "Cadichon" qui raconte ses mémoires et ce "Bon petit Diable" qui jouait tant de tours à la vieille Madame MacBiche. Sur la 3ème et la 4ème tablette sont d'autres volumes: "Mon bon Gaston" et "Ma chère Maman", donnés à mon père par l'auteur; la Vicomtesse de Simard de Pitray, fille même de la Comtesse de Ségur. Des contes de Noël du poète lauréat M. Fréchet. "Le journal de Marguerite", voisine avec "Le récit d'une Soeur", "Fleurange", "Marie-Jeanne". "Le journal de Marie-Edmée". Les livres de Paul Féval sont presque au complet, Mademoiselle Moniol, René Bazin, Marlit sont en faveur dans cette bibliothèque donnée à mes 17 ans. Oh! j'avais de très jolis ouvrages, et j'ai passé des jours charmants, enfermée dans ma chambrette, sans rien savoir des averse qui battaient rageusement les vitres de ma croisée ni du vent qui tourmentait les feuilles dorées de l'automne. Ce m'était un délice de rester ainsi, ou de raconter le soir, au dîner de famille, les belles pages que j'avais lues. Souvent, entre deux parties de billard, dans les buées bleues des fines cigarettes blanches, nous relisions les passages les plus beaux. La voix de mon père était vibrante, lorsqu'il était question de patriotisme; aux battements de son coeur, que de fois j'ai compris que ce sentiment était si développé en lui qu'il aurait acheté de sa vie entière l'amour qu'il donnait à son pays!

Au bas de cette bibliothèque, un grand tiroir où j'enfermais les choses menues, fragiles comme des roses, dont les pétales effeuillés sont comme les petites pierres jetées au cours de la vie qui nous permettent de revenir en arrière, de remonter le passé et de suivre la route si claire d'une jeunesse inoubliable.

ENVOI

C'est en te voyant, ce matin toute dorée du plein jour matinal, que j'ai voulu rappeler le moment où tu devins mienne, bibliothèque, qui m'est chère, un lointain chante en toi, et sous la magie de cet accord harmonieux que tu sembles prolonger, petite confidente muette, je subis une émotion profonde dont la vibration demeure aux cordes de mon coeur si sensible, aux moindres mesures de cette symphonie douce, que fut ma jeunesse choyée.

Cousine JEANNE.

Restons enfants

Quelle douce faveur que celle d'être enfant! Ils sont si heureux du privilège de ne rien connaître de la vie, d'ignorer le mal, les angoisses du doute, l'incertitude de la douleur, les tracasseries du présent, les préoccupations de l'avenir; de n'avoir que des rêves roses sous un ciel toujours serein. Ils sont heureux de ne voir la vie qu'à travers le prisme de l'amour, du dévouement et de la bonté; de ne point savoir que le mensonge, l'hyppocrisie et la haine se partagent beaucoup de coeurs humains.

Les enfants sont heureux de se laisser doucement conduire et aimer, de n'avoir point à commander à leur coeur mais de lui laisser suivre ses impulsions; heureux de pleurer sans amertume, de se consoler facilement, de se contenter de peu.

Quelle douce faveur que celle d'être enfant! Mais l'enfance, voilà bien l'oiseau au vol de ramier qui prend son essor trop tôt et déserte, hélas! pour ne plus revenir, les places de notre vie.

Temps heureux, saison fleurie et ensoleillée de l'enfance, rose sans épine, que ne te presses-tu à l'arbre de vie pour l'accomplir jusqu'au jour où il penchera vers la tombe? Pour quel nous abandonner si tôt? Est-ce ta frêle existence qui ne peut résis-

ATTENTION

Avez vous quelques membres de votre famille qui souffrent de quelques maladies de la peau surtout de la rîfle et l'éczéma, si oui demandez l'onguent infallible à 25 et 50 cts et vous aurez satisfaction.

F. C. DUFOUR, 155 1re rue Limoulu, Québec.

Soleil d'hiver

O soleil d'hiver que tes rayons sont petits et grands! Ils sont petits par leur courte durée; ils symbolisent la vie.

Soleil d'hiver tu es majestueux, ta force est incomparable, puisque c'est toi qui fait fondre les neiges et les glaces; c'est toi qui rends à la terre ses parures, c'est toi qui fait le ciel d'azur; tu fais surgir du sol les semences et tu ramènes en nos contrées les légions d'oiseaux envolés; c'est encore toi qui réchauffe les logis où le bois ne pette plus dans l'âtre; tu décourais les membres las tu fais sourire ceux qui sont tristes. O soleil d'hiver que tes rayons sont grands quoique petits!

C'est que tu es l'espérance, le tourment qui s'apaise, tu es l'élément de l'âme comme d'un des cieux.

Sans toi plus de jolies intimes, plus de sourires, plus de tendresses; sans toi pas de malades que l'on voit revenir à la santé, pas de vieillards qui vont tremblants sur les chemins couverts de mousse jouant cimetière à bas où leurs pieds foulaient la terre qui sera leur linéuil.

O soleil d'hiver que tu es puissant, si l'on te trouve petit, c'est, que nos yeux ne sont pas assez grands!

Bernadette.

Québec, 1914.

Nuances

Par Mlle Yvonne CHARETTE (1)

D'une main fine, Mlle Charette trace ce tableau de la jeune fille canadienne:

Il est midi. L'Angelus qui sonne lentement invitant les chrétiens à se recueillir, apporte dans le lieu saint un écho de sanctus. Le plus grand calme règne dans cet oasis de silence et de paix, et la petite flamme mystérieuse du sanctuaire vacille et tremblote dans un imperceptible courant d'air.

Devant l'autel de Marie, un vieillard en haillons est à genoux. Le culte de la Vierge veut un peu de silence et de mystère. C'est un sentiment délicat que la routine flétrit, — que la vulgarité fait mourir. Et revient à ma mémoire les éloges enthousiastes que la liturgie prodigue à la Reine de grâce et de beauté: "Totus pulchra es, Maria! Rose mystique, colonne sans tache, étoile lumineuse!"

Un rayon de soleil, soudain, filtre par la haute fenêtre, éclaire le sanctuaire et projette son éclat jusqu'à l'autel où le vieillard est demeuré. Je vois alors, cet homme se relever, et debout, très grand, sans misère et sans vieillesse, d'une main retenir son chapeau sur sa poitrine, et de l'autre adresser à la Vierge qu'il contemple toujours, un long baiser. Puis, d'une marche pénible, il se dirige vers la sortie.

C'est simple, instinctif et beau, ce geste qui, dans la clarté du midi, au son de l'Angelus, me rappelle les Chevaliers du Moyen-Age saluant la dame de leurs pensées.

Yvonne CHARETTE.

(1) Nuances par Yvonne Charette. Service de Librairie de "L'Action Française", 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

PORTRAIT

Elle est toute petite, et déjà pour son âge Elle a des qualités de femme de ménage. Elle prend une aiguille et me dit: "Bébé coud!" En lissant ses cheveux qui bouclent sur son cou. Elle a des airs coquets de grande demoiselle. Si nous nous promenons, pour me montrer son zèle, Elle porte en chemin sa pelle avec son seau. Et relève sa robe en passant un ruisseau; C'est plaisant, son jupon étant si court qu'il cache A peine ses genoux. Elle abhorre une tache; Très studieuse, elle ouvre un livre et fait semblant De lire; elle noircit d'encre le papier blanc. Sans savoir la valeur des sous, elle les nomme Et les met dans sa poche en fillette économe. Comme pour un baiser son coeur est réjoui. Je la crois douce et tendre; enfin, charmé inouï. Ses goûts seront constants, voici deux ans qu'elle aime Le chocolat au lait et la tarte à la crème!

Madame Amélie MESUREUR.

Articles de Choix

Le plus bel assortiment d'ivoire qu'on puisse trouver. Vaut la peine d'être vu.

CHOCOLATS

Bombonniers pour tous les goûts et de tous les prix. Le meilleur chocolat à la livre!

PARFUMERIE

Tout ce qu'il y a de meilleur, de plus beau et de plus nouveau! Sets complets, comprenant: Parfum, Poudre de Riz, Poudre Talcum, Lotion, Eau de toilette, Rouge compact et Poudre. Magnifique cadeau pour dames.

BIJOUTERIE

Chaînettes, or et argent; Médailles sculpturales, or et argent; Médailles, Croix, Pendentifs, or et argent; Camées avec chaînes en or; Bagues; Chapelets; Plumes-fontaines montées sur or, etc., etc., etc.

ARGENTERIE

Magnifiques Patreaux, Beurriers, Chandeliers, Porte-cœurs. Tasses pour bébés, etc., etc.

DIVERS

Sets à toilette, Manicure en nacre de perle, Trousses de voyage, Brosses de tous genres, Porte-gants, Porte-musique, Sets à Barbe, Tabagies, Cendriers, Porte-Monnaie, etc.

La Pharmacie Deschenes

Beauceville, - - - Que.

LA SEMAINE DES DAMES

Les dames et demoiselles, accompagnées ou non, sont invitées à notre semaine de réduction au rayon des élégantes confections féminines.

A l'occasion de cette semaine spéciale de notre grande vente d'hiver nous donnerons des prix réduits et des bons marchés dans les bonnes marchandises.

MANTEAUX DE COULEUR pour dames: \$25.00 réduits à \$16.50; \$37.50 réduits à \$24.95.

25% D'ESCOMPTE sur toutes les confections pour dames, manteau, costumes, jupes.

AU RAYON DES TISSUS POUR HOMMES

Venez visiter la qualité que nous fournissons pour un complet ou un pardessus fait sur mesure pour messieurs \$38.75

MYRAND & POULIOT

ST-ROCH, Québec

CETTE CONFIANCE

dont le public semble nous favoriser depuis déjà plusieurs années, nous indiquent toujours notre marche à suivre, dans nos annonces d'abord, dans nos ventes ensuite. Inutile de promettre PLUS DE BEURRE QUE DE PAIN par des annonces à sensation, mensuelle, semi-mensuelle ou annuelle, nous ne ferons que

DEUX VENTES PAR ANNEE FIN DE SAISON

Nous permettant d'écouler à des prix remarquables et véridiques, ce qui nous reste de la dernière saison, pour faire place aux nouveautés arrivantes.

ENCORE CETTE ANNEE

Nous anticipons de faire accourir notre population, celle qui recherche l'économie par ces temps de hauts prix dans tous les domaines, lesquels ne semblent pas appelés à disparaître dans le cours de l'année présente et nous pouvons l'affirmer sans crainte car nous parlons à un public averti et qui se débat en face de ce grand problème depuis quelques années.

DE L'ESCOMPTE DE 10%

sur tout notre assortiment, durant 10 jours, et de 25 à 50 p. c. sur plusieurs lignes de confections et fourrures.

Si l'on considère que nos prix de vente actuels égalent ou à peu près le prix de revient du jour, n'est-il pas intéressant pour tous de faire amplies provisions. Nous vous le conseillons.

Jules Gavoin

183, rue

T-JOSEPH, QUE.

Représ. Semi-Ready

L'inventaire est terminé

Le mot d'ordre de notre grande vente de janvier 1920. Convertir en argent un surplus de stock de \$48,000.00 accumulé durant les trois dernières années. Voilà le mot d'ordre de cette vente à réductions générales qui commencera

LUNDI, LE 12 COURANT.

Nous frapperons fort, avec la détermination de détruire les nouveaux prix afin de faire place aux anciens durant les 10 jours qui suivront.

L'homme particulier qui désire un complet fait sur mesure, avec ajustement parfait et un fini irréprochable, notre tailleur, M. Ed. Dion, vous offre des avantages exceptionnels et confectionnera pour vous un complet sur mesure en tweed de fantaisie, serge anglaise ou en vécuca bleu marine ou noire; d'une valeur réelle de \$39.50, pour \$29.75
Valeur réelle de \$48.00, pour 38.50
Valeur réelle de \$57.00, pour 46.50

Syndicat de Quebec

ANGLE ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

QUEBEC

Edouard Montpéit,

Professeur à la Faculté de droit et à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

UN ENNEMI DE L'HUMANITÉ

Un subtil adversaire à combattre

On doit immédiatement entrer en lutte avec l'ennemi subtil, insoupçonné qui s'installe dans votre sein pour en détruire la force et la vitalité, pour le rendre inerte et incapable de filtrer les poisons et les scories du sang. Tous ceux qui souffrent des reins, qui ont une douleur au côté, qui souffrent de sciatique, de rhumatisme, de névralgie, de maux de tête constants, de constipation; qui subissent cette sensation de fatigue irrémédiable; qui ont les chevilles, les mains et les articulations ankylosées et enflées; qui ont les muscles raidis et douloureux, qui ont de l'insomnie; qui voient des points flottants devant leurs yeux; qui ont de l'irritabilité, devraient immédiatement traiter leurs reins par les GIN PILLS. Elles constituent le médicament le plus efficace pour les affections de cet organe vital.

La première douleur dans les reins est un avertissement suffisant. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de GIN PILLS et faites disparaître le dérangement dont vous souffrez avant qu'il ne soit trop tard. En vente chez tous les pharmaciens et marchands: 50c. On rembourse son argent à celui qui n'est pas satisfait. Échantillon gratuit sur simple demande.

The National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Adresse aux États-Unis, N. Dru-Co., Inc., 202 Main St., Buffalo, N. Y. 317P

Mes quatre années de captivité

Récit émouvant préparé spécialement pour les lectrices de "La Canadienne" par Madame Béland-Mathieu, de Québec.

J'ai constaté, depuis mon retour au pays, après une absence de quatre ans, que tant de choses ont été écrites sur les événements de Belgique pendant l'occupation allemande, que je me demande si ce que je puis raconter offrira encore quelque intérêt.

Et puis, je n'ai, en somme, à offrir aux lectrices de La Canadienne que certains incidents pris au hasard de mes souvenirs personnels—mais quels souvenirs, et quelle époque terrible!—dans le petit milieu où j'ai vécu pendant la grande catastrophe qui a bouleversé le monde.

Je désire, toutefois, déclarer, dès le début de mon récit, qu'ayant habité tout le temps de la guerre un château dans la ligne de feu, je n'ai jamais eu à me plaindre d'ennuis soit à mon honneur, soit à ma dignité. Notre maison était sous la protection d'une famille très influente qui a accordé en toute occasion la plus courtoise hospitalité aux officiers et soldats allemands, qui en ont bien usé en vainqueurs, mais avec correction.

Capellen, où j'habitais, est un village situé entre la ville d'Anvers et la frontière hollandaise, exactement à six milles au nord de la puissante forteresse qui a fait l'objet des convoitises des Allemands durant les deux premiers mois de la guerre, en 1914, et qui est en définitive tombé, après une résistance héroïque, le 9 octobre de cette année-là. Des événements qui ont immédiatement précédé la chute d'Anvers, je n'ai que peu de connaissance personnelle, vu que, durant ces deux semaines de l'agonie de la grande forteresse, il ne nous était pas permis, à nous, femmes et jeunes filles, de nous approcher de la ligne de bataille. Mon père quittait la maison chaque matin pour l'hôpital à Anvers, et rentrait dans le cours de la soirée pour se voir immédiatement entouré de la famille, en quête que nous étions toutes de renseignements sur les événements tragiques qui se déroulaient. Mon père a déjà raconté ailleurs dans le détail tous les incidents de sa captivité en Allemagne.

L'aide aux réfugiés

Ma mère et mes sœurs, durant l'exode de la population civile des faubourgs et de la ville d'Anvers vers la Hollande, nous nous sommes empressées d'entourer les vieillards de deux sexes et les petits enfants, de tous les soins possibles pendant leur séjour forcé à Capellen, et particulièrement durant les dernières nuits qui précèdent la chute de la ville.

Si nous n'avons pas quitté Capellen pour la Hollande, c'est que mon père et ma mère désiraient rester sur le théâtre des hostilités où l'un donnait ses soins aux blessés et aux malades et l'autre ses secours aux pauvres de la société de St-Vincent de Paul. Ce n'est qu'après le départ de mon père pour sa longue captivité en Allemagne, que j'ai moi-même assumé le rôle de "Petite canadienne, secours des pauvres."

Mais avant de parler de cette organisation que nous avions établie à Capellen, je désire vous donner quelques détails en rapport de la seconde arrestation de mon père, détails que mon père a toujours ignorés jusqu'au moment où j'ai pu le retrouver en Hollande après trois ans de séparation.

Arrestation de mon père
Un jour, deux soldats allemands se présentèrent au château et ordonnèrent à mon père de les suivre à Anvers. C'était, si j'ai bonne mémoire, le 15 mai, 1915. Nous passâmes toute la journée dans les plus grandes inquiétudes. Ma mère et moi, nous nous rendîmes à la maison communale pour insister auprès du maire afin qu'il fit une démarche personnelle auprès des autorités militaires à Anvers. Le maire nous assura qu'il ne s'agissait alors que d'une simple formalité et que le soir même mon père serait de retour au milieu de nous. En effet, le soir même, vers les huit heures, il rentra seul, porteur d'une carte d'identification qui lui permettait de circuler librement dans les limites de la commune de Capellen.

La sécurité dont il jouissait ne fut que de courte durée, car le trois juin suivant, deux soldats se présentèrent de nouveau. Comme nous étions, ma petite sœur et moi, sous l'impression qu'il ne s'agissait encore que d'une promenade à Anvers, comme la première fois, nous étions d'avance sorties en courant de la maison pour aller nous cacher dans un buisson près de la grande grille afin de taquiner un peu le "cher prisonnier" lorsqu'il passerait escorté des deux boches. Nous le vîmes passer, échangeant avec nous un petit sourire des yeux, et j'étais loin de supposer qu'un message arrivera à bicyclette, portant une lettre écrite de la main de mon père nous disant qu'il était interné dans un hôtel, à Anvers. Le lendemain, ma mère alla le voir et demeura avec lui. Nous nous disposions, mes deux sœurs et moi, à aller visiter le surlendemain, mais à notre grand regret, la permission nous fut refusée.

Hospitalité payée d'ingratitude
Le dimanche, 6 juin, dans la soirée, ma pauvre mère rentra, courbée déjà sous un immense chagrin. Elle nous rapportait que ce jour-là, à midi, on était venu arracher mon père de l'hôtel et qu'on l'avait dirigé vers l'Allemagne. Elle nous rapportait également qu'elle avait tout mis en oeuvre pour que mon père ne fût pas déporté. Un avocat avait été prié de faire des représentations aux autorités militaires, d'expliquer en particulier, qu'en sa qualité de médecin, mon père n'eût pas dû être interné. On lui avait répondu que les ordres étaient péremptoirs, que ces ordres venaient d'une autorité supérieure et qu'il fallait s'y conformer.

Nous restions donc désormais seules au château. A cette époque, aucun officier ne logeait chez nous, mais ce ne fut pas long avant qu'un troisième officier, — car nous en avions eu deux auparavant, — se présentât et s'imposât à loger chez nous. C'est au cours de cette hospitalité que nous eûmes, un soir, l'occasion de passer par des tristes épreuves.

Le fort le plus rapproché du château est le fort d'Erlant et nous voyions tous les jours défilé dans la rue de petits détachements des soldats allemands qui occupaient le fort.

Une après-midi, vers la tombée du jour, nous étions toutes ensemble assises dans une salle, lorsqu'une des sorvantes vint nous prévenir que trois soldats étaient entrés à la cuisine et demandaient à voir les caves. On comprend facilement que cette nouvelle nous jeta dans la consternation. Ma mère seule, conserva son sang-froid, et, comme elle se dirigeait vers la cuisine, il fut facile de constater que les trois soldats qui étaient là avaient une morque peu rassurante. Ils étaient restés couverts, portaient chacun une carabine et avaient un air décidément effronté. En apercevant ma mère, que nous accompagnions, ils redoublèrent d'audace et demandèrent du vin. Nous avions appris que c'était généralement l'entrée en matière de ces messieurs lorsqu'il s'agissait de commettre des déprédations.

Ma mère use de diplomatie

Ma mère ne perdit pas son sang-froid. Elle parlait suffisamment l'allemand pour pouvoir comprendre ces soldats et se faire comprendre d'eux. Elle leur demanda, d'un ton assuré, ce qu'ils voulaient. "Du vin," répondirent les trois hommes du kaiser. Combien en voulez-vous, demanda ma mère? "Nous désirons aller nous-mêmes servir," répondirent-ils. "Quant à cela, je ne peux vous permettre d'aller dans la cave," "Eh bien," dirent-ils, "il nous faut du vin et nous l'aurons." Mes sœurs et moi, voyant que la conversation prenait un ton violent, nous

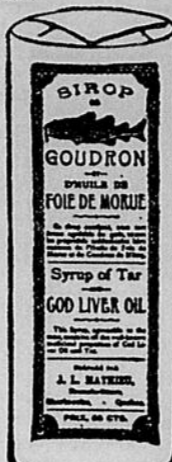
voulûmes savoir ce dont il s'agissait. C'est alors que notre mère nous dit ce qui venait de se passer. Nous la supplâmes, en français, de laisser aller ces soldats à la cave, convaincus que nous étions que quand ils seraient chargés de vin, ils se retireraient. Mais ma mère, se rappelant sans doute qu'un officier allemand logeait chez nous et qu'il pourrait entrer d'un moment à l'autre, prit un parti héroïque. Elle leur fit la question suivante: "Avez-vous, par hasard, l'autorisation de vos officiers, en venant réclamer du vin ici?" Ce à quoi ils répondirent affirmativement. Alors ma mère les invita à suivre. Suite de la PAGE 5

Pour Guérir un Rhume



VOUS devez, dès que vous ressentez des frissonnements, que vous éprouvez cette sensation de chatouillement dans le nez, qui vous porte à éternuer ou cette irritation de la Gorge qui vous porte à tousser, prendre quelques doses de

Sirop Mathieu



au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres extraits curatifs

Ce remède, employé à temps, arrête le progrès du mal et évite ainsi les maladies déprimantes et souvent fatales qui résultent d'un rhume négligé.

EN VENTE PARTOUT

Contre Maux de Tête, Migraines, Fièvre et douleurs, employez les Poudres Nerves de Mathieu contiennent ni opium, ni morphine, ni chloral. 25cts la boîte

Cie J. L. MATHIEU, Sherbrooke, Qué.

Nous offrons les obligations suivantes:—

Cie de Pulpe-Saguenay 6 1/2%

Obligations 1ère hypothèque. Prix au pair (100) et intérêts courus.

Brasserie Frontenac 6%

Obligations 1ère hypothèque avec prime d'une action de \$100, par obligation de \$1000, souscrite. Prix au pair (100) et intérêts courus.

La Rente Française 4%

Prix variable: environ \$70, par titre de 1000 francs, (valeur nominale). Lorsque le change sur la France redeviendra normal le titre de 1000 francs vaudra \$138. Lorsque la rente se vendra de nouveau sur la base de 4% et que le change sera à la normale, le titre de 1000 francs vaudra \$192.

Emprunt de la Victoire 5 1/2%

Echéance à 5 ans et à 15 ans (aux conditions d'émission). Prix au pair (100) et intérêts courus.

Change sur Paris et Berlin

Chèques et traites établis aux meilleurs cours. Cotes du jour fournies sur demande.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser chez

L.-G. Beaubien & Cie.

Banquiers et Agents Change, près la Bourse de Montréal. 50, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

SUCCESSALE: 153, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q.

SUCCESSALE: 70, rue St-Pierre, Québec, P.Q.

VIN DE SAPIN FORTIN

Guérit la Consommation et toutes les maladies concernant les poumons, telles que Rhume, Grippe, Coqueluche, Diphtérie, Croup. Ce vin guérit aussi la Dyspepsie, etc. Il donne beaucoup d'appétit et renforceit les personnes faibles.

Composé de gomme de sapin et plusieurs autres médicaments qui donnent satisfaction.

DIRECTION:— Adultes, 1 cuillerée à soupe avant ou après chaque repas et une cuillerée au coucher, si vous toussiez, prenez-en plus souvent. Pour enfants, servez-vous de cuillères à thé.

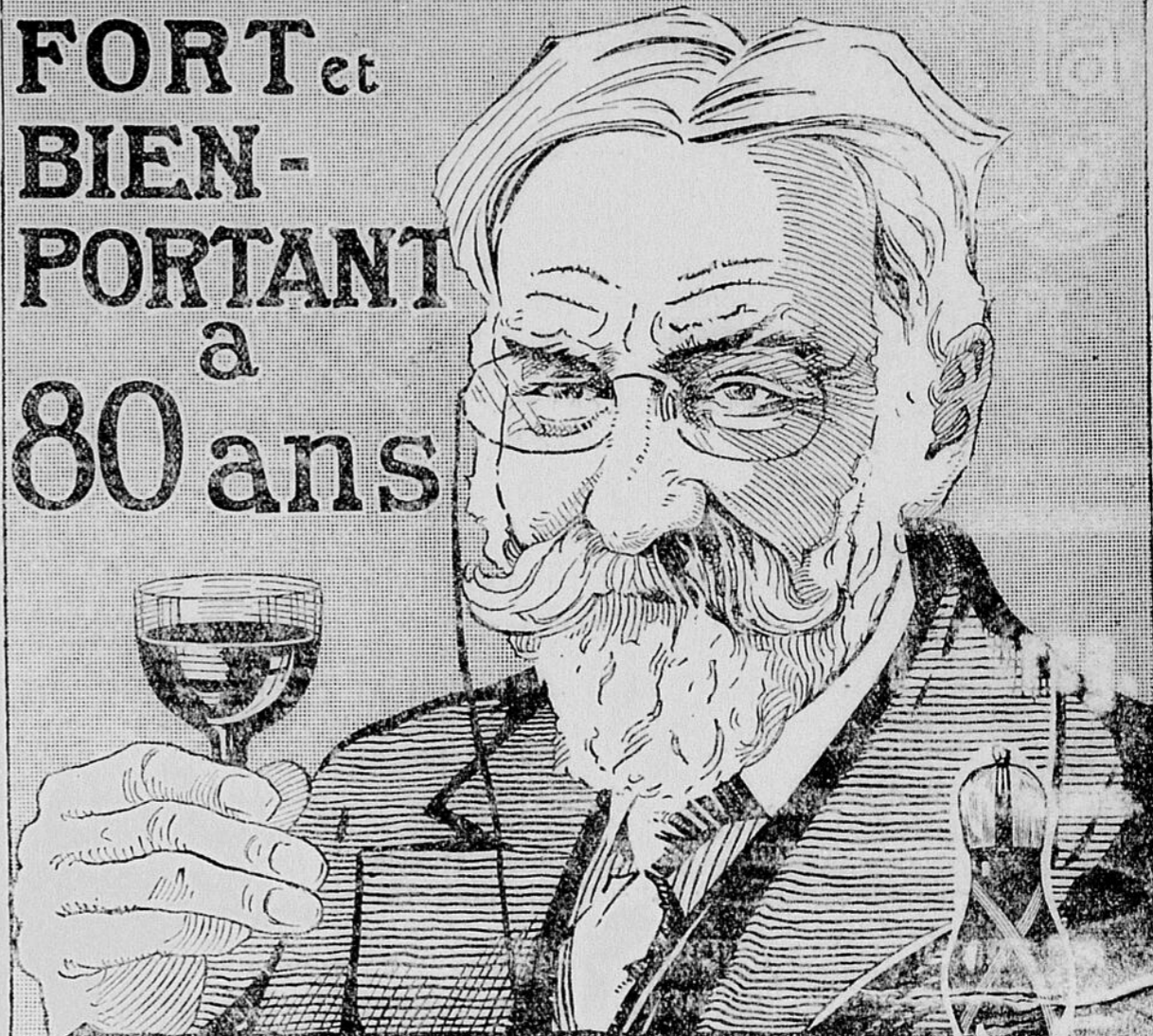
PRERARE PAR

CHARLES FORTIN

ROBERTSONVILLE,

Co. Mégantic

FORT et BIEN-PORTANT à 80 ans



Vous qui Vieillissez

trop vite, à votre gré, savez-vous qu'il existe un moyen facile de lutter avec chances de succès contre la déchéance prématurée des forces vitales, de s'affranchir des maladies et infirmités qui minent votre existence et abrègent vos jours? Ce moyen, c'est l'usage régulier du

Vin St-Michel

Ce vin délicieux, réconfortant, fournira à votre organisme un sang riche, abondant et pur qui réparera les avaries du temps et vous permettra de vaincre les germes nocifs, cause, principale de la vieillesse.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.

LE BON PAIN

La Farine qui donne un pain de qualité et plus de pain que n'importe quelle autre farine, la favorite des boulangers, c'est la

Farine Fleur de Lis

Blanche et Pure comme le Lis

Fabriquée avec le plus beau blé canadien, elle est particulièrement riche en gluten, lequel donne au pain cette mie longue, élastique, délicate, si appréciée de la clientèle.

Que vous vous serviez d'un pétrin mécanique ou que vous boulangez à la main, elle vous donnera quantité, qualité et profit.

La FARINE FLEUR de LIS est vendue partout en sacs de 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., Limited MONTREAL.

Farine Fleur de Lis

CHEZ:—

Asselin

Pendant le temps du carnaval, le temps des amusements, la musique appropriée pour ces divertissements est LE CORONA.

Cet instrument qui reproduit le plus fidèlement les sons musicaux, devrait être dans toutes les maisons.

Le système de paiement que nous vous offrons vous permet d'avoir chez vous un joli CORONA et de le payer par versements mensuels faciles.

Nous en avons pour toutes les bourses.

Lorsque vous passerez à notre magasin, ancien poste de M. Fortunat Veilleux, peintre, ne vous gênez pas, mais entrez les voir et en même temps nous vous ferons entendre la musique composée et exécutée par les plus grands artistes du monde entier. Ces grands artistes font des DISQUES exclusivement pour la compagnie CORONA.

O. ASSELIN

BIJOUTIER

Beauceville-Est.

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

LA GOMME D'ÉPINETTE

est un remède essentiellement canadien, connu et employé par les sauvages avant l'arrivée des Français au Canada, et employé depuis avec succès dans toutes les affections de poitrine. Associé au Menthol, à l'Eucalyptol, au Cèdre Sauvage, etc., dans le

Sirop Gauvin pour le Rhume

il constitue le remède le plus puissant pour soulager rapidement et sûrement: RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPE ET TOUTES LES AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES.

ELLE LE TROUVE SUPÉRIEUR À TOUTS LES AUTRES REMÈDES

"Je fais usage de votre Sirop Gauvin pour le Rhume dans ma famille depuis près de deux ans, et je le trouve supérieur à tous les autres remèdes pour le Rhume. Il est inestimable pour soulager très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements et les irritations de la gorge et des bronches queiques vives qu'elles soient et pour guérir complètement Rhumes, Bronchites, Asthme, Grippe et autres affections des voies respiratoires."

(Signé) MAD. A. BISSONNETTE.

1538 Rue Bordeaux, Montréal.

J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

Montréal

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.



Recolte dans la province de QUÉBEC de la gomme d'épinette pour la fabrication du SIROP GAUVIN

Role de l'alimentation naturelle

Suite de la PAGE 1

Plus heureuses que leurs devancières, grâce à l'extension des échanges du commerce, les jeunes mères d'aujourd'hui peuvent avoir sur leurs tables, non-seulement les produits du terroir dédaignés par les seuls ignorants, mais encore se payer le luxe de toutes les délicieuses choses des pays du soleil, telles que raisins (en nature ou desséchés), figues, dattes, oranges, bananes, poires, pêches, ananas, mandarines, noix de toute espèce et de tous pays, amandes, pécanes, pistaches, etc., autant de choses agréables au goût, faciles à conserver, dont on peut se pourvoir à peu de frais et dans un état que l'artifice n'a pas dénaturé.

Il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts.

Comme il me faut condenser pour ne pas dépasser les limites assignées à ce petit travail, je ne citerai que deux traits qui suffiront à éclairer la question aliment naturel versus aliment artificiel.

En Sicile, en Sardaigne, et autres pays où le riz représente la majeure partie de l'alimentation, on vivait en parfaite santé aux jours où l'on consommait le riz complet, non décortiqué. Mais quand, à la suite des finasseries modernes qui engendrèrent la farine blanche, on s'avisait de polir ou décortiquer le riz (2), on vit apparaître des épidémies de bérubéri, espèce de scorbut des plus redoutables. Après bien des tâtonnements et force aneries on finit par trouver une cure radicale à la terrible maladie: pas une drogue, pas un sérum, pas un vaccin, mais simplement le retour au riz complet, au riz du bon Dieu.

Le résultat fut assez éclatant pour ouvrir les yeux de quelques-uns et depuis lors, on soupçonna qu'il pouvait y avoir quelque chose de précieux dans la cuticule ou enveloppe des céréales (riz, blé, orge, maïs, etc.). Du coup, la foi des fervents du pain blanc fut ébranlée, du moins chez ceux qui n'avaient pas intérêt à gaspiller pour s'enrichir.

Depuis l'expérience du riz, la science a accumulé les preuves de ce genre à l'encontre de ceux qui croient avoir mission de perfectionner les oeuvres de Dieu. On sait aujourd'hui que c'est la surface, la périphérie des graminées et des fruits qui est la partie la plus vitalisée et la plus minéralisée, parce qu'elle subit davantage l'influence de l'énergie solaire. On sait également qu'il est à peu près impossible de séparer mécaniquement vitamines et sels minéraux de leur enveloppe. D'où il suit que raffineur égale malfaitteur.

Au tour de la cuisson maintenant. Il y a quelques années, on fit du lait enit, pompeusement dénommé stérilisé, une panacée qui devait faire luire la santé et la vigueur dans tous les berceaux. Les médecins pondérés en ont tiré des avantages en le prescrivant, pour un certain temps, dans les infections intestinales de l'enfance, comme on fait pour les bouillons de légumes. Ceux qui ont voulu en faire la nourriture constante des bébés ont couru à des désastres.

Du lait stérilisé comme ration d'urgence, dans certains états définis, très bien; mais du lait mort comme "train de route" pour faire vivre et croître un être en activité vitale intense, farce!

Comme contre-preuve, j'ajouterai ici qu'on a compris récemment, en périculture, la valeur remarquable d'un autre aliment vivant: le jus de fruits frais. En Europe et aux Etats-Unis, on prescrit aux enfants chétifs et débiles, avec un rare bonheur, le jus d'orange, à raison d'une à quatre cuillerées à thé par jour. Grand nombre de jeunes mères de ma clientèle en ont fait l'heureuse expérience.

Parce qu'on insiste sur l'importance des aliments naturels, ça ne veut pas dire qu'on s'approprie à reconstituer le bûcher de Savonarole pour détruire toutes les misères de notre époque d'épices, de "cotolène" et de marinades. "L'homme n'est ni ange ni bête", a dit quelqu'un qui nous connaissait bien. Les vieilles habitudes deviennent de secondes natures dont il faut tenir compte. Si on veut émonder à l'excès, on peut ne faire que ravager. Il ne fait pas bon de brûler les étapes et d'arriver à la perfection trop vite. Si notre atavisme nous vaut encore de trop fortes attaches à la friçassée, au boudin et aux cornichons, du moins, de temps en temps et de plus en plus, faisons entrer dans notre régime un peu d'aliments sains comme correctifs de tout notre charabia de mets artificiels.

Admettons également que si le raffinage et le blutage excessifs sont des vices radicaux qui nous dépossèdent de grands trésors de vitalité, la cuisson n'est pas tout à fait aussi coupable, car elle ne détruit pas TOUTES les vitamines. C'est pourquoi je ne m'inscris pas en faux contre les confitures et les conserves en boîtes (canned goods), malgré tous leurs points faibles. Dans un pays où ça coûte si cher pour parader sur la rue, il faut économiser sur ce qui ne paraît pas. Avec un climat qui suspend toute végétation, la moitié de l'année, il faut à l'alimentation idéale quelques substituts, tout discutables qu'ils soient. Une jambe en chair et en os est préférable à un membre artificiel, celui-ci à une béquille, et cette dernière vaut mieux que de marcher sur quatre points d'appui.

(2) Comme on avait fait pour le blé.

Puisqu'il est question de faire appel à la modération de part et d'autre, demandons à ceux que nous dérangeons dans leurs habitudes et leurs routines, de ne pas nous prêter des propos que nous n'avons jamais tenus. On a, par exemple, crié sur tous les toits que les médecins naturalistes soutenaient que le pain blanc ne valait absolument rien. Rien n'est plus faux, car ce sont précisément eux qui ont colporté les expériences tendant à prouver que les animaux les plus robustes, nourris exclusivement de pain blanc, prenaient 40 à 50 jours à mourir. Donc, ça vaut quelque chose et ne mettons pas au bague les brigands qui nous réduisent en empois ce don de Dieu qu'on nomme le blé, car "il en restera toujours quelque chose", comme disait l'autre.

Maintenant, pour être pratique, il faudrait entrer dans les détails. On ne peut songer dans un petit article à passer en revue tous les aliments; mais voyons comment on pourrait s'exempter d'en gaspiller la plupart.

Commençons par ce trépied de l'alimentation naturelle: le lait, les crudités et les céréales complètes, trois articles qui ont fait la force légendaire de nos pères.

LAIT

Ils sont légion, chez nous, ceux qui se refusent à la consommation de cet aliment incomparable, simplement parce qu'ils n'aiment pas cela, parce que dans leur enfance on portait "tout à la fromagerie". Rien n'est plus déplorable et n'expose davantage aux abus des viandes. D'abord, civilisons nos palais; ensuite ne gaspillons pas cet aliment important et précieux. Ceux qui boivent du lait bouilli ou "ébulliant" sous prétexte de digestibilité plus grande, sont bien mal avisés. Buvez le lait cru, le plus frais possible, aéré en tout temps et conservé en glacière en été. Ceci est un meuble qui presse plus que les autos, pour ceux qui ont des enfants, surtout.

CRUDITES

On entend par là les légumes et fruits crus. Si on parle de navets, carottes, choux de Siam, rabioles crus, on scandalise. Mais pourquoi pas? Est-ce qu'on fait cuire les oranges, les concombres, le céleri, les melons, la laitue, les radis? Quelle différence peut-il y avoir? La différence, c'est que leurs vitamines ne sont pas détruites, en tout ou en partie, par la chaleur. Je conseille à ceux qui n'ont pas l'instinct ni le goût développés pour les choses saines, de s'aider au début en "beurrant" de miel des tranches de navets, choux de Siam, carottes, etc. Je tiens mon brevet pour l'idée, car c'est la plus heureuse et la plus délicate des associations. Et si les apiculteurs s'avaient de faire "mousser" cette mode, ils tripleraient en moins d'un an la consommation du miel, aliment éminemment vitalisé et minéralisé. Le miel chanté et prôné par les poètes, les gastronomes et tous les gens à palais intelligent de tous les pays, n'a qu'un petit défaut: une légère aigreur que la fadeur et l'alealinité des légumes crus corrigent admirablement.

On devrait toujours manger crues oranges, bananes, pêches, poires, pommes, et sans sel, s'il vous plaît!! Ces trois dernières devraient être consommées avec la pelure bien lavée.

Je soutiendrai la même chose pour les patates, et si je provoque des commotions sociales, je suis en bonne compagnie et n'invente rien. "Have them cooked with the jacket and eat the jacket", disent les médecins naturalistes anglais. La pelure est non seulement riche des substances minérales et des vitamines qui y adhèrent, mais c'est la partie la plus saine de ce tubercule. Pourquoi peler les pommes de terre si faciles à laver, quand on n'en fait rien pour la pêche, de nettoyage autrement plus difficile? S'avise-t-on jamais de peler les dattes, le raisin, les prunes, les cerises, les bleuets? Ceux qui après avoir pelé les patates, les font cuire et jettent à l'évier l'eau de cuisson, perdent le plus clair de leur avoir en se privant de l'albumine soluble et des substances minérales du légume. Il leur reste une carcasse végétale insipide, qui, après le pain blanc, vient au premier rang comme trompe-l'oeil et viande creuse.

A propos de pelures, il ne faudra pas me faire dire que je conseille de manger les oranges ou les ananas avec leur enveloppe extérieure. Cependant, on voit les Arabes d'Egypte avaler tout entiers leurs bâtons de canne à sucre, les Grecs et les Serbes manger concombres et melons avec leur carapace. Et ces peuples ont de belles dents blanches (probablement parce qu'ils leur donnent de l'ouvrage) et sont d'une grande endurance pour les plus rudes travaux. Espérons qu'ils ne seront jamais troublés dans leur bonheur gastronomique par les subtilités du digéragé canayen et les théories étincelantes des peuples constipés (3).

CEREALES COMPLETEES

On devrait, dans chaque famille, non-seulement avoir du riz non poli, de l'orge non perlé, mais des farines complètes (100%) ou à peu près (85%) de blé, d'orge, de maïs, de sarrasin, pour le pain, les biscuits de confection domestique, les sauces, etc. Malgré tous les efforts du ministère de l'Agriculture

(3) Pour plus de détails, référer à mon livre "Constipation".

Suite à la page 5

PACIFIQUE CANADIEN

TAUX TRES AVANTAGEUX POUR VICTORIA

L'endroit de villégiature d'hiver Canadien par excellence.

VANCOUVER SAN FRANCISCO LOS ANGELES et autres points sur la Côte du Pacifique

LA FLORIDE, LA NOUVELLE ORLEANS, LES CAROLINES

Service des plus appropriés par le Pacifique Canadien. Wagons-lits et restaurants des plus modernes.

Détails supplémentaires sur demande à Chas. A. Langevin, Agent du Traffic Voyageurs, 30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais, Québec.

Agence générale de chemins de fer et lignes de paquebots océaniques. VOYAGES ORGANISES POUR LES BERMUDES, LES INDES OCCIDENTALES, CUBA, PANAMA et L'EUROPE.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Napoléon Gilbert, hôtelier, St-Georges, Beauce, insolvable.

Avis est par le présent donné que lundi, le 16ème jour de février, 1920, à dix heures, a.m., sera vendu à mon bureau, à St-Georges, de Beauce, partie de l'Actif de cette faillite, comme suit: a—Fonds de commerce consistant en marchandises de restaurant, \$311.46 b—Un piano, 200.00 c—Une somme de \$500.00 due le 21 avril, 1921, par Arthur Gilbert, étant la balance due, sur le prix de vente d'une maison située dans le village, St-Georges, de Beauce, suivant acte de vente passé devant le Notaire A. Gilbert, contrat passé le 12 octobre, 1919. La vente se fera à tant dans la pièce, pour le 1er et le troisième item et au plus haut enchérisseur pour le deuxième item. Le stock et le piano seront visibles en aucun temps en s'adressant au sousigné. Conditions de paiement: Argent comptant. St-Georges, Beauce, 31 janvier, 1920. Rodolphe Marcotte, Curateur.



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 5 mars 1920 pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 18 fois par semaine entre St-Benjamin et la Station du Québec Central à Morissette, à commencer le 1er juillet prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de St-Benjamin et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec 29 janvier 1920.

S. Tanner Green, Inspecteur des Postes.

A VENDRE

Farine Govint Std Boulanger Govint Std Winter Wheat Son Gru Orge de toutes qualités Moulée d'orge Avoine de toutes qualités Moulée d'avoine Blé de toutes qualités Sarrasin de toutes qualités Horse Meal Dairy Meal Hog Meal Blé d'Inde jaune de toutes qualités Blé d'Inde blanc de toutes qualités Farine de blé d'Inde de toutes qualités Moulée de blé d'Inde de toutes qualités Criblures de grain Pois cuisants Fèves blanches Foin Patates Fruits

EN GROS SEULEMENT Et à bas prix

SPECIALITE — Moulées de toutes sortes

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

Quebec Produce Exchange

98 rue St-Pierre - Québec Phone 329

MORT SUBITE A ST-ANSELME

M. JOS. BROUSSEAU, UN ANCIEN CITOYEN DE QUEBEC.

St-Anselme, Dorchester 28—La mort vient de jeter la désolation dans une famille de notre paroisse, en ravissant à son affection son chef vénéré, Lundi le 19, décédait subitement M. Jos. Brousseau, du rang de la Montagne, cultivateur estimé de notre paroisse et citoyen bien connu à Québec où il a résidé plusieurs années. M. Jos. Brousseau était âgé de 65 ans. Ses funérailles ont eu lieu mercredi, le 21 janvier, dans notre église paroissiale.

La Machine Agricole Nationale, Ltée,

Montmagny, P. Q., Canada.

Cultivateurs Canadiens !

LES machines importées inondent chaque année votre pays, contribuant, dans une large mesure, à la dépréciation du dollar canadien.

LES millions qui devraient servir à exploiter nos ressources agricoles et industrielles, vont gonfler les trésors des maisons étrangères.

IL est temps de cesser d'enrichir nos voisins à nos dépens et au détriment de nos compatriotes.

DANS le but de combler cette lacune déplorable, on vient d'organiser, à Montmagny, les importantes usines de

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Limitée.

SUIVEZ bien les progrès de cette industrie, qui, à l'avenir, VOUS FOURNIRA DES INSTRUMENTS DE TOUTES SORTES.

ENCOURAGEZ LA PRODUCTION NATIONALE, parce que c'est elle qui gardera parmi vous le travail et l'argent canadiens, agrandira vos marchés, et maintiendra la valeur de vos produits.

UN certain nombre de MACHINES NATIONALES vous seront offertes en vente pour les saisons prochaines.

Donc, RESERVEZ VOS COMMANDES, et, en attendant les agents, écrivez pour renseignements à

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE

MONTMAGNY, P. Q., CANADA.

Bardeaux d'Amiante



VOULEZ-VOUS un article qui ne subisse pas l'influence de la température, un BARDEAU qui, une fois posé, protège la surface pour toujours, qui ne travaille pas, qui ne gauchit pas, etc. ?

AVEZ-VOUS une REPARATION à faire à votre maison ? Est-elle lambrissée ou couverte d'un matériel qui ne donne pas satisfaction ? RENSEIGNEZ-VOUS sur le BARDEAU D'AMIANTE avant de faire votre choix.

CES BARDEAUX SONT : ENTIEREMENT à l'épreuve de l'eau et de la gelée, DE BELLE APPARENCE, PERMANENTS, S'AMELIorent en vieillissant.

Ils ne nécessitent jamais de réparation; chaque fois que vous peignez un lambris ou une couverture, vous la REPAREREZ. Faites le calcul de ces dépenses pour une période de 15 ou 20 ans et vous serez étonnés de la somme déboursée.

Nos BARDEAUX sont ECONOMIQUES parce que vendus à prix raisonnables. Ils se posent aussi facilement sur vieux CLABORD ou bardeaux de bois.

DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES ET ECHANTILLONS

LA CIE MANUFACTURIERE D'AMIANTE 78, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Etes-vous suffisamment assure contre l'Incendie

Vous êtes sans doute porté à le croire, mais avez-vous songé sérieusement aux difficultés que vous auriez à surmonter en cas d'incendie, à la hausse extraordinaire du coût des matériaux de construction, à la rareté de la main d'oeuvre, et aux gages élevés qu'elle commande, à toutes les autres dépenses incidentes, ordinaires et extraordinaires, qui vous incomberaient, si votre propriété par malheur était incendiée ?

Ne vous semble-t-il pas qu'il serait sage d'examiner votre police d'assurance à la lumière des conditions actuelles et de vous demander si réellement vous êtes suffisamment assuré contre l'incendie. Et si c'est dans une bonne Compagnie ?

Je suis prêt à vous aider, persuader que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraînerait pour vous ni dépenses, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel à :

P.-Z. CLOUTIER, COURTIER D'ASSURANCE

FISET, P. O. Co. Beauce.

STE-MARGUERITE

SERVICE ANNIVERSAIRE.
 Ste-Marguerite, Dorchester, 30. —
 Mercredi le 14 janvier avait lieu le service anniversaire de Dame Vve Hubert Gosselin, née Vitaline Marcoux, elle était la mère des Rév. Ss. Ste-Madeleine et St-Pierre des SS. du Pépétuel Secours de St-Damien et du Rév. Frère Augustin de Notre-Dame des Champs aussi de St-Damien, de M. Joseph Gosselin de St-Henri de Lévis, de Mme Clovis Debois, Mme Joseph Bégin et Mme Joseph Tremblay, de M. Pierre et Léon Gosselin cordonnier et la sœur de M. Georges Marcoux de Ste-Germaine Co. Dorchester, de M. Joseph Marcoux de Sherbrooke et de Mme Jean Normand, de St-Damien Co. Bellechasse.

Le lendemain autre service anniversaire de M. Arthur et Angéline enfant de M. et Mme Anselme Bégin.
AUX PRIERES.
 Dimanche le 25 a été recommandée au prière, Mme Armand Grenier, née Adrienne Carbonneau, décédée à Verdun Montréal à l'âge de 24 ans et 9 mois, elle était autrefois de la paroisse.

VA ET VIENT.
 Dimanche 11 janvier était de passage au presbytère M. l'abbé J. O. Brousseau, chanoine honoraire, directeur de l'Orphelinat de St-Damien, pour le profit de son oeuvre, il était accompagné du Rév. Frère Augustin de l'Orphelinat de N. Dame des Champs.

La semaine dernière le Rév. P. François, franciscain était aussi au presbytère en remplacement de M. le curé absent pour quelques jours.

M. l'abbé Adélar Gagnon vicaire à St-Augustin Co. Portneuf est venu rendre visite à ses parents.

PUBLICATION.
 Dimanche le 11 janvier a été publié le mariage de M. Udoel Perreault veuf de Zélie Méthivier et de Mme Vve Edmond Lévesque, née G. Vachon des Sts-Anges, Co. Beauce.

NAISSANCE.
 M. et Mme Alfred Debois, marchand avalent la joie de voir arriver à leur foyer, le 4 janvier, une charmante petite fille. M. et Mme Debois oncle et tante de l'enfant ont été le parrain et la marraine.

PETITES NOTES.
 M. Jean Landry fils de L. P. Landry marchand et secrétaire trésorier est parti pour étudier à l'école Laïme, à Lyster, Mécatie.
 Fleur de Lys.

LES SELS SONT BONS POUR LES REINS MALADES

Nous mangeons trop de viande, ce qui embarrasse les reins et cause le mal de reins.

La plupart des gens oublient que les reins, comme les intestins, deviennent embarrassés et fatigués et ont besoin d'un purgatif de temps en temps, autrement ils ont mal aux reins et sentent des douleurs dans la région des reins, des maux de tête, de l'estomac, du rhumatisme, torpeur du foie, l'estomac, et toutes les maladies de la vessie. Vous devez, tout simplement, conserver vos reins actifs et nets et dès le moment que vous sentez une douleur dans la région des reins procurez-vous quatre onces de sels Jad chez n'importe quel pharmacien, prenez-les une cuillerée à table dans un verre d'eau avant le déjeuner pendant quelques jours et vos reins agiront alors facilement. Ces sels fameux sont tirés des acides du raisin et du jus de citron, combiné avec du lithia. Il est sans danger pour activer les reins et les stimuler à une activité normale. Ils neutralisent aussi les acides de l'urine, arrêtent les irritations et mettent ainsi fin aux maladies de la vessie.

Les sels Jad sont sans danger et peu coûteux. Ils font un délicieux breuvage à l'eau lithia que tout le monde devrait prendre maintenant et conserver leurs reins nets et éviter ainsi des complications sérieuses.

Un pharmacien bien connu de la ville dit qu'il en a vu beaucoup de sels Jad aux personnes qui croient aux maladies des reins lorsqu'elles ne sont que malades.

SACRE-COEUR DE JESUS

BAPTEMES.
 St-Coeur de Jésus, Beauce, 21—Le 21 décembre J. Jacques, Monorius, de Arthur Grégoire et Mabel Jacques.

Le 22 déc. J. Rolland, Béloni, de Albert Mathieu et Yvonne Carrette.

Le 25 déc. M. Noëlle, Rose-Anna de Napoléon Cléche et Maria Jacques.

Le 25 déc. J. Philippe, Dolard de Albert Vachon et Mathilda Bolduc.

Le 26 déc. M. Claire, Hélène de Arthur Champagne et Rose Anna Doyon.

Le 27 déc. M. Madeleine de Gédéon Lessard et Alphonstine Vallée.

Le 30 déc. J. Adolphe, Léonidas de Adélar Drouin et Angéline Lessard.

Le 30 déc. J. Lauréat, Laurier de Lauréat Lapointe et Eva Gravel.

Le 31 déc. J. Georges, Gérard de Ernest Poulin et Marie Dulac.

Le 1er jan. J. Alphonse, Adrien de Alphonse Rouleau et M-Ange Jacques, Parrain et marraine M. et Mme L. Auguste Jacques.

CRESOBENE (CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les CAPSULES CRESOBENE imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire, par où s'introduisent les maladies des poumons, et s'emploient avantageusement contre les maux de GORGE, LARYNGITES, LES TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES et la GRIPPE.

Ayez une boîte de CAPSULES CRESOBENE avec vous, c'est une bonne mesure de précaution à prendre.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

Role de l'alimentation naturelle

Suite de la page 4

de Québec pour promouvoir la question du meilleur pain, la très grande majorité de nos meuniers ne font que de la blague et leurs farines blutées à l'excès ne valent pas mieux que celles des grandes meuneries. Point n'est besoin de répéter ici ce que nous avons dit plus haut sur la richesse qu'on perd en perdant les enveloppes des céréales et des fruits. J'ai d'ailleurs traité la question longuement dans mon livre sur "La grande erreur du pain blanc".

Monsieur H. Rousseau, de Trois-Pistoles, a fait breveter un petit moulin très peu dispendieux qui permet de mouler chez soi toutes les céréales (blé, orge, sarrasin, riz) et les légumineuses (pois, fèves, haricots, lentilles, etc.) sans déperdition aucune.

VIANDES

Certains doctrinaires-perroquets, ces dernières années, ont défendu les viandes à tout venant parce qu'indigestes. Rien n'est moins conforme à la réalité et les spécialistes les plus renommés, en bien des cas, prescrivent un peu de viande à chaque repas, précisément pour amorcer la digestion. Ces mêmes théoriciens dans l'espace, grands clercs en matière de suralimentation, vont jusqu'à prescrire 10 à 12 oeufs (sic) par jour. Ça s'appelle tomber de Charrybde en Seylla.

La médecine sensée défend l'excès de viande parce que c'est un aliment azoté fermentescible et générateur d'acide urique. Mais si on se rejette avec fureur sur un autre azoté comme l'oeuf, on arrive aux mêmes abus et aux mêmes dangers.

La viande est un aliment assez riche en vitamines dont la plupart des nourrices ne doivent pas se priver.

Il ne faudra pas tuer ses vitamines par des cuissons excessives, ni des reprises en friassées. Faisons cuire la viande destinée à la nourrice sur feu doux, en mijotant, et ne la faisons cuire qu'une fois. S'il en reste, qu'elle la consomme sous forme de viande froide, à l'anglaise.

Les explorateurs polaires nous disent que la viande crue congelée est tout ce qu'il y a de plus savoureux et c'est vrai. A ceux qui seraient tentés de jeter les hauts cris, rappelons que tous les hôpitaux de l'univers, depuis 20 ans, prescrivent la viande crue aux tuberculeux et largement. Si c'est si bon pour refaire des dégâts considérables à des organes essentiels chez les "avariés" légitimes, ça devrait être encore meilleur pour tenir en bonne condition les personnes en santé et en activité.

On agitera sans doute, à ce sujet, l'épouvantail du ver solitaire et autres parasites occasionnés par les viandes crues. L'objection n'existe pas pour la viande crue du mouton qu'on pourra déguster, congelée ou non, hachée ou en tranches, et en toute sécurité, en hiver surtout.

OEUFES

Il n'y a pas de crime à manger des oeufs cuits, mais si on veut leur conserver toute leur vitalisation on les prescrira crus à la nourrice, de temps à autre du moins. Pas plus de mal pour elle que pour les tuberculeux; mais éviter de la gaver d'oeufs à la douzaine par jour, comme on fait quand on retroussé ses manches pour prescrire la suralimentation forcée. Deux oeufs par jour suffiront si on a déjà une nourriture riche en azotés, tels que lait, viande, pain noir, fromage, amandes, légumineuses, etc. L'abus des oeufs chez les sédentaires est un de nos grands travers et nombre de citadins ne devraient pas chercher ailleurs l'origine de leurs ennuis multiples et variés.

Il nous faut des azotés et l'oeuf en est un excellent, mais il faut aussi des graisses et surtout des farineux. On doit savoir "balancer" sa diète comme disent les naturalistes. Un mécanicien n'actionne pas sa locomotive avec du charbon seulement, ni avec de l'eau seulement, mais avec les deux et en de justes proportions.

SUCRES

Quand il s'agit de cet article, on devrait penser au sucre des fruits et des légumes (betteraves), au miel, au sucre d'érable, au sirop d'érable bien conservé. On peut tout sucrer avec ce qui précède et négliger les aliments morts, restants de raffineries tels que sucre blanc, cassonade, mélasse et toutes les horreurs des confiseries.

Un bon mode d'emploi du miel c'est la pâte miel et blé. Dans une assiette, on verse la quantité de miel qu'on a coutume de manger au déjeuner. A l'aide d'un couteau (comme quand on fait de l'onguent avec une spatule), on incorpore au miel autant qu'on peut de farine de blé à 100% ou à 85%. La farine de meules qui n'a pas subi de cuisson est supérieure à la farine panifiée. Le mélange de ces deux aliments absolument naturels constitue une "break-fast food" qui vaut beaucoup plus que les "corn-flakes", les "forces", les "grape-nuts" et autres du genre.

Pour plus d'explications sur la question du sucre, référons les amateurs de science diététique au livre "Les aliments meurtriers" du Dr Paul Carton (chez Maloine, Paris).

FRUITS DESSECHES

Le raisin sec, les figues, les dattes, les pruneaux, sont de superbes aliments naturels, qu'on ne saurait trop conseiller aux nourrices qui peuvent se les pro-

The Great-West Life Assurance Company

Relevé sommaire de 1919 soumis à l'assemblée annuelle, le 3 février, 1920.

Nouvelles affaires	\$ 51,577,889
Excédent sur 1918	20,918,342
Affaires en cours	212,560,276
Augmentation	41,696,603
Revenu (primes et intérêts)	8,598,394
Augmentation pour l'année	1,469,288
Actif	31,260,347
Augmentation pour l'année	3,479,925

Le co-efficent des dépenses a encore été abaissé en 1919, tandis que l'intérêt réalisé fut de 7.08% à l'exclusion des profits sur les valeurs vendues. Avec cet item, l'intérêt brut fut de 7.68%. Le taux de la mortalité a tombé à 51% des prévisions — pratiquement la situation d'avant guerre. Ces splendides résultats ont mis la Compagnie en mesure de traiter ses assurés aussi libéralement qu'auparavant.

UN RESULTAT DE 1920

Vie 20 primes. Age 35. \$1,000. Prime \$33.75
 Police émise en 1900, échéant en 1920.
 Valeur totale comptant disponible en 1920 . . \$894.00

BUREAU-CHEF - - WINNIPEG

Fondé en 1892.

curer. Bien se convaincre que tout ce qui aide à la santé ne coûte pas cher en réalité et constitue le meilleur des placements.

FRUITS HUILEUX

Les amandes, noisettes, noix du Canada, de Grenoble, du Brésil, les pistaches (pea-nuts), les pécaans, sont, en fait d'aliments, tout ce qu'il y a de plus riche, de plus délicieux, de plus vitalisé et de plus facile à conserver en tout temps. L'attention de nos gens n'a jamais été attirée là-dessus, et c'est pourtant une "mode" qu'il faudrait appeler de tous nos vœux.

Ces aliments inestimables ne sont indigestes que pour ceux qui en mangent trop ou qui ne savent pas mastiquer.

Parmi les fruits du même groupe, presque aussi précieux quoique non oléagineux, il faut citer les châtaignes, les marrons, les glands doux ou amers, etc.

Si on voulait sortir de ses marottes et de sa routine, on trouverait bien des bonnes choses qui assureraient à beaucoup de jeunes mères des succès inespérés. Avec un peu de soin et de savoir-faire, bien des nourrices à peu près sèches d'Amérique, comme la femme de l'Évangile, finiraient par être épâtées de leur propre fécondité.

HUILE DE FOIE DE MORUE

C'est un aliment très vitalisé et très minéralisé. C'est un remède-aliment lors concourus. Les nourrices qui savent dompter leurs répugnances malencontreuses, en tirent des trésors de vigueur. Deux cuillerées à thé par jour suffisent pour opérer des merveilles, mais on peut en prendre beaucoup plus. La prendre de préférence après le déjeuner et au coucher. C'est entendu qu'il s'agit ici des huiles de morue de Norvège ou de Terre-neuve pures, et non des émulsions qui ne sont que des sabotages industriels. Ne pas oublier aussi qu'on ne doit pas prendre d'huile de morue en été, parce que la chaleur la fait rancir.

LES HORREURS

Parmi les choses qu'il faut écarter des lèvres de la nourrice, signalons:

- I.—L'alcool sous toutes ses formes.
- II.—Les préparations brevetées qui sont des liqueurs alcooliques déguisées à l'usage des dames.
- III.—Le sel en excès, le poivre, les épices, la moutarde, les catsups, toutes les préparations vinaigrées.

- IV.—Les confiseries et charcuteries.
- V.—La suralimentation, sous prétexte qu'il faut vivre pour deux.

VI.—Être très sobre de pâtisseries, car c'est facile sur ce point de glisser dans l'abus.

LE MOT DE LA FIN

On m'objectera que M. le docteur Domnadien, dans son livre incomparable, n'a pas autant insisté que je le fais contre l'alimentation artificielle.

C'est que l'auteur français avait surtout en vue d'écrire pour son pays. Or, notre ancienne Mère-Patrie, malgré quelques ombres au tableau, est encore une des terres classiques de l'alimentation saine qui engendre les nourrices "opulentes" (4) et des

hommes solides, capables de donner, de temps à autre, à l'univers, de grandes et étonnantes leçons.

A ce propos, un petit incident. Au cours de la guerre, une excellente vieille dame allemande de la Beauce du Canada prétendait que les Alliés pren-

(4) "Comme il n'en ont pas en Angleterre", pour citer des vers célèbres de Richépin.

M. HENRI FORTIER
 88, rue Norbert, Montréal,
 jeune homme que les

PILULES MORO
 ont fortifié et à qui elles ont donné la santé.



M. HENRI FORTIER

"Depuis trois ou quatre mois ma digestion se faisait très mal et j'avais souvent des maux de tête. Je me sentais abattu et sans force. Bien des nuits je ne pouvais dormir. Mes parents, qui remarquaient mon abattement, me conseillèrent les Pilules Moro que j'ai prises et qui ont immédiatement augmenté mes forces, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac, dissipé mes maux de tête et m'ont procuré un bon sommeil. Je suis très heureux de me porter si bien aujourd'hui". — M. Henri Fortier, 88, rue Norbert, Montréal.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de refaire vos forces et de recouvrer votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à donner les détails voulus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Liste de Prix d'Articles de Pharmacie

Carnine Lefranc, ¼ litre	\$2.10
Carnine Lefranc, ½ litre	3.93
Elixir Histogénol	2.55
Sirop d'Hémoglobine Deschiens	1.25
Urodonal Chatelain	1.90
Bodine Houdé	1.05
Ampoules Clin Cacodylate de Soude	1.59
Elixir Alimentaire Ducro	1.69
Globéol Pilules	1.75
Graines de Lin Tarin	0.75
Kola Granulée Astier	0.95
Phosphatine Fallières (petite)	0.79
Phosphatine Fallières	1.25
Piperazine Midy	1.45
Sirop des Soeurs de la Providence	0.24
Pain-Killer	0.24
Emplâtres fortifiants	0.17
Eau de Vichy Source Jeanne d'Arc	0.30
La douzaine \$3.50, caisse de 50	13.50
Eau de Vichy Source Célestins	0.35
La douzaine \$4.00, caisse de 50	15.00
Eau de Vichy La Française	0.28
La douzaine \$3.25, caisse de 50	13.50

EN VENTE CHEZ
J.-E. LIVERNOIS, Ltée
 Rue St-Jean, Québec.

draient beaucoup de temps à dompter les Allemands, attendu que ceux-ci n'avaient pas été élevés à la suce, à la mélasse et aux "crackers".

On lui répondit de ne pas oublier que les Français étaient dans le même cas. Et on sait aujourd'hui que la guerre n'a pas été gagnée par les "élèves" du biberon !...

En reprenant sur ce point nos traditions françaises, nous travaillerons très efficacement à notre survivance nationale.

Aurèle NADEAU, M.D.

Beauce, janv. 1920.

GUERIT SES MAUX DE TETE

"Fruit-a-tives" met fin à des années de souffrances

112 RUE HAZES, ST. JEAN, N.B. "Je vous écris avec plaisir pour vous dire tous les bons effets que j'ai retirés de votre remède "Fruit-a-tives". Pendant des années, j'ai souffert affreusement de maux de tête nerveux et de constipation. J'ai tout essayé, consulté les médecins, mais rien ne m'a soulagé avant "Fruit-a-tives".

Mes quatre années

Suite de la page 3

vita simplement à s'asseoir pendant quelques minutes et à attendre la rentrée du Capitaine X... Pendant que telle compagnie était à Capellen et qui logeait chez nous. Les Allemands reçurent un choc évident, à cette déclaration; ils échangèrent un regard furtif, baissèrent notablement le ton arrogant dont ils s'étaient servis jusque-là et réclamèrent simplement chacun une bouteille. Au même instant, tous trois enlevèrent leur casque et l'un d'eux dit: "Comme ça, vous avez un officier qui loge ici?" "Oui", répondit ma mère, "et je lui rappellerai mot à mot ce qui vient de se passer. Voulez-vous être assez bon de me donner vos noms et vos numéros afin de savoir si vraiment vous avez dit la vérité?" Les trois soldats tourmentés les taions, sans même insister sur la dernière bouteille de vin qu'ils avaient réclamée, et enfilèrent la porte en disant: "Bonsoir, madame".

On nous prend pour des espionnes

Il y avait, à cette époque, à Capellen certaines personnes qui faisaient clandestinement le trafic des lettres entre la Belgique et la Hollande. La frontière était bien gardée, mais on affirmait que les contrebandiers patriotes réussissaient quand même à passer plus de 200 lettres par jour. On comprend donc que plusieurs citoyens de Capellen étaient soupçonnés et surveillés.

Un jour, vers dix heures de l'avant-midi, ma plus jeune sœur et moi, nous étions allées porter une bouteille de vin, par ordre de ma mère, à une famille pauvre dont la femme était malade au lit et qui habitait une ruelle située à environ un demi mille de notre maison.

Nous nous rendons, nous entrons, nous causons quelques minutes avec la femme malade, nous lui remettons la bouteille de vin et ensuite, comme nous sortions, accompagnées toutefois par un gros chien St-Bernard qui nous appartenait, nous nous trouvons face à face avec deux allemands. Ces soldats nous interrogent en français et nous demandent ce que nous étions venues faire là. Nous expliquons que nous sommes venues porter des soins à une femme malade, mais les soldats évidemment n'ajoutèrent pas foi à nos paroles et nous ordonnèrent de rentrer sur la grande chaussée avec eux et de les accompagner à Anvers.

BUREAU de PLACEMENT PROVINCIAL - GRATUIT SHERBROOKE

No 18 RUE KING Téléphone 411 - Heures de bureau 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Messieurs les Industriels ou patrons de quelques établissements, à Sherbrooke ou aux environs, trouveront un précieux concours, lorsqu'ils auront besoin d'employés en adressant au Bureau de Placement Provincial, dont M. Philias Millette est le surintendant.

Les succès obtenus jusqu'ici et les services rendus sont nombreux, et font que ce Bureau se recommande à l'attention des patrons, parce que ceux-ci ont l'assurance et la garantie que ce ou les employés qu'ils demandent ont les aptitudes ou la compétence requises en outre des certificats de moralité qu'ils seraient en droit d'exiger.

L'expérience du Bureau de Placement Provincial a prouvé, chaque fois qu'on s'y est adressé, son utilité et son efficacité, et tous ceux qui ont déjà bénéficié de son entremise sont de plus en plus pressés à y recourir de nouveau, lorsque l'occasion se présente.

Un mot verbal ou par écrit à M. Philias Millette, le surintendant du Bureau, ou par téléphone 411, et Messieurs les Industriels au courant de l'organisation et des prompts services qu'elle peut leur rendre. PHILIAS MILLETTE SURINTENDANT Bureau de Placement Provincial 18 rue King, - Sherbrooke.

Pour aller à Anvers, il fallait passer devant notre résidence. Le gros St-Bernard, qui, apparemment, n'aimait pas plus les allemands que nous, se tenait tout à côté de ma petite sœur comme pour la protéger contre nos nouveaux compagnons. Lorsque nous arrivions à la grande grille, nous faisons mine d'entrer mais les soldats s'y objectent. Nous expliquons que nous demeurons là, que nous avons un officier à loger, que notre mère s'occupe des pauvres et que nous allons chaque jour faire des messages pour elle dans les familles des pauvres et nous continuons sans plus attendre, protégées que nous sentions par le gros St-Bernard.

Les soldats nous suivirent, entrèrent avec nous et nous firent passer dans des appartements où nous étions chaque jour faites des messages pour elle dans les familles des pauvres et nous continuons sans plus attendre, protégées que nous sentions par le gros St-Bernard.

Ce belge chez qui nous étions allées, fut arrêté quelques jours plus tard. Après des perquisitions faites sur sa personne on constata qu'il était porteur de lettres et il fut jeté en prison.

Pillards de vin

Une autre fois, au cours de la première année qui suivit l'internement de mon père, un officier allemand, l'un des principaux citoyens de Capellen, arriva au château toute en larmes et demanda à ma mère de vouloir bien venir avec elle, vu que les soldats allemands s'étaient introduits dans la maison de son maître, qu'ils étaient dans les caves et qu'ils étaient à envahir le vin. C'était une famille riche dont le propriétaire et la famille étaient en Hollande. Ma mère partit avec cette bonne et fidèle servante; je l'accompagnai. Lorsque nous arrivions à la grille de cette résidence, elle constata qu'il y avait un soldat allemand qui montait la garde. Ma mère entra en conversation avec lui mais eut peu de satisfaction. Nous passâmes outre et nous nous rendîmes à la maison pour constater qu'une charrette à bras était placée à la porte et que deux soldats allemands étaient occupés à remplir de bouteilles de vin. Ces soldats, à notre vue, furent visiblement étonnés, mais ils n'en continuèrent pas moins leur besogne et, quand la charrette fut bien remplie, ils sortirent de la cour, celui qui montait la garde partant avec eux. C'était la dernière fois que nous vîmes à cet endroit. Les caves nous révélèrent qu'on s'était livré là à des actes de vandalisme; la porte de la cave à vin avait été défoncée, les innombrables morceaux de verre qui couvraient le parquet indiquaient assez qu'on avait brisé les bouteilles après en avoir lu le contenu.

La loi du plus fort

Un soir que l'officier avait demandé la permission de venir causer avec nous, une discussion très intéressante s'engagea entre lui et ma mère. C'était au sujet de la Belgique, des intentions de l'Allemagne en rapport avec la Belgique, de la réhabilitation du pays et de l'indemnité éventuelle qu'il faudrait payer pour réparer les dommages énormes causés par l'invasion allemande.

Ma mère demanda à l'officier: "Et cette petite Belgique, qu'est-ce que vous en ferez maintenant?" "L'officier lui répondit: "La Belgique restera allemande."

"Mais en vertu de quel droit," demanda ma mère, qui, quelquefois parlait avec tant d'assurance que nous craignions pour elle des conséquences fâcheuses. L'officier lui répondit: "En vertu du droit de la Force, car notre Kaiser a bien offert au roi des Belges de lui payer tout les dommages qu'il causerait, si la permission nous était donnée de traverser la Belgique pour aller combattre la France. Votre roi," ajouta-t-il, "a refusé de nous laisser passer; lui, son peuple et son territoire doivent subir le sort de la guerre, et le sort de la guerre se résume au droit du plus fort."

Nous n'avons jamais pu comprendre comment il se fait que cet officier, qui, d'ailleurs, ne manquait pas de culture, pouvait blesser ainsi les sentiments d'une famille belge dont il était l'hôte. Et ce sont des incidents comme celui-ci, qui m'ont éclairée plus que quoique ce soit sur la mentalité allemande.

Il me faudrait des volumes pour raconter en détail toutes les démarches que ma mère a faites auprès des autorités allemandes, après des autorisations civiles belges, pour obtenir la libération de mon père, interné dans une prison à Berlin. Il s'agissait d'abord d'établir que mon père avait fait le service d'hôpital jusqu'à la prise d'Anvers, et c'est ce qui a été fait par la bienveillante entremise des autorités de l'hôpital appuyées par le maire de la ville d'Anvers, M. Devoss. Ma mère a également fait tenir une enquête à Capellen par les autorités militaires allemandes, et elle a fait déléguer devant l'officier qui présidait à cette enquête un nombre considérable de malades revenus à la santé que mon père avait traités.

Elle s'est procuré les certificats du médecin de Capellen, qui était rentré de Hollande, un peu avant le départ de mon père, et c'est alors qu'elle reçut de l'officier qui avait tenu l'enquête l'assurance que tous ces documents nous seraient toujours, il a été impossible d'en savoir plus long.

FAIBLESSE GENERALE

Je suis mariée et mère de sept enfants. J'ai naturellement eu à beaucoup travailler, ce qui m'amena un épuisement de tout mon être. J'étais sans entrain, sans courage et mes vivres ne digéraient plus. Ayant lu les nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Rouges, je voulus en acheter et, après en avoir pris pendant trois mois, les forces me sont revenues comme autrefois. Je considère les Pilules Rouges comme un tonique merveilleux pour les femmes épuisées. Mme J. Bérubé, 259 rue Cartier, Manchester-ouest, N. H.

CHOC NERVEUX AFFAIBLISSEMENT

Je m'étais remise, il y a quelques années, d'un choc nerveux occasionnant des crises fréquentes et alors j'avais de fortes transpirations suivies de frissons. Un médecin m'avait soignée durant dix-huit mois sans rien changer à mon cas et je fus on ne peut mieux inspirée de prendre des Pilules Rouges. Tout dernièrement, ayant à donner des soins à un bébé et me trouvant bien affaiblie, les mêmes crises nerveuses tentèrent à revenir. J'ai aussitôt eu recours aux Pilules Rouges qui m'ont donné des forces et ont calmé mes nerfs. Mme Z. Marcoux, 35 rue Smith, St-Roch, Québec.

EPUISEE PAR LE TRAVAIL



Mlle Emma Messier

Il y a un an j'étais toujours bien faible. D'avoir commencé à travailler bien jeune m'avait épuisée. Ma mère, qui avait une grande confiance dans les Pilules Rouges, m'en fit prendre. Aujourd'hui, si j'ai acquis des forces et suis courageuse à l'ouvrage, cela est dû à ce précieux remède. Nous en avons toujours à la maison au cas de besoin. Mlle Emma Messier, 59 rue Clifton, North Side, Cohoes, N. H.

DYSPEPSIE NERVEUSE

Avant d'employer les Pilules Rouges je souffrais d'une dyspepsie qu'on disait nerveuse. Je ne pouvais presque rien manger sans être prise d'étouffements, de palpitations de cœur et d'étourdissements. Puis, souvent, j'avais des douleurs d'estomac et de dos. Le moindre travail me fatiguait énormément. Ce sont les Pilules Rouges qui m'ont d'abord rendu la santé et qui me l'ont conservée ensuite. — Mademoiselle Joséphine Lefebvre, Sainte-Anne de Beaupré, P.Q.

Fatigue constante Douleurs dans tous les membres



Mme Charles Savard

J'étais depuis quelques mois à bout de forces, éprouvais des douleurs dans tous les membres et quelquefois je me sentais si fatiguée que je ne pouvais bouger. J'essayais toutes sortes de toniques, mais je restais toujours faible. Les Pilules Rouges ont été le remède le plus efficace que j'aie employé; douze boîtes m'ont guérie. Depuis trois ans, je prends chaque année, quelques boîtes de Pilules Rouges pour me conserver toujours la même vigueur. Mme Charles Savard, 491 rue Saint-Patrice, Ottawa, Ont.

Mauvaise digestion Vertiges, Insomnies

Deux maladies prématurées, qui s'étaient succédées à quelques mois d'intervalles seulement, m'avaient affaibli extrêmement et avait jeté le désordre dans tout mon système. Mauvaise digestion, constipation, maux de tête, vertiges, insomnies, c'était ce que j'avais à souffrir. J'étais depuis quatre mois dans cet état, lorsque je décidai d'employer les Pilules Rouges sur les instances d'une voisine qui avait été guérie par ce remède. J'en prends depuis deux mois seulement et déjà je me sens bien. Je suis si heureuse d'avoir enfin trouvé ce remède dont les effets sont rapides que je saurai y recourir dans les mauvais jours. Mme Moïse Houle, 10 rue Lévis, Saint-Sauveur, Québec.

DOULEURS INTERNES

Avant de prendre des Pilules Rouges je me faisais traiter par un médecin pour la faiblesse et des douleurs internes que je ne pouvais plus supporter. Il me fallait nécessairement une opération, disait mon médecin, mais je n'ai pas voulu y consentir et les Pilules Rouges que j'ai employées m'ont fait tant de bien que mes craintes de l'opération se sont dissipées. J'ai acquis beaucoup de forces; je me porte bien maintenant et j'ai confiance que l'opération m'est pour toujours évitée. Mme A. Collin, 441 rue Drolet, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

Advertisement for Neilson chocolates. Features a large illustration of a chocolate box and the text: "Donnez LES CHOCOLATS Neilson LES CHOCOLATS QUI SONT DIFFERENTS".

Petites taxes de guerre. Durant mon séjour de trois ans d'une captivité volée à Capellen, j'ai eu bien des fois l'occasion d'aller à Anvers. Pour se rendre à Anvers, il était nécessaire de passer à un bureau de contrôle, au village que j'habite, afin d'y recevoir un permis. Il était strictement défendu de voyager en tramway ou de voyager à bicyclette, sans un permis spécial, en dehors des limites du village, et ce bureau allemand faisait payer la modique somme de vingt à vingt-cinq cents pour chaque permis, façon de prélever encore une petite contribution.

La lettre du Cardinal Mercier. Le clergé, on le conçoit, n'échappait pas à cette surveillance. Le dimanche, on pouvait voir dans notre église deux ou trois uniformes boches postés là pour guetter ce qui se passerait. Rien ne leur échappait; annonces, sermons, tout était soigneusement noté. Un dimanche, grande commotion dans le village. On avait lu la fameuse lettre pastorale du Cardinal Mercier dans l'église de Capellen. Le lendemain, le presbytère était entouré de casques à pointe. Un officier, suivi de quelques soldats, pénétra dans la maison et ordonna au curé de lui remettre sa copie du document épiscopal.



Advertisement for Primus Poudre à Pâtisserie. Text: "PRIMUS POUDRE A PATISSERIE. La Poudre Primus est garantie pure, efficace et hygiénique. Préparée avec des ingrédients de choix dans des conditions hygiéniques exceptionnelles et empaquetée dans des boîtes à l'épreuve de l'air, elle travaille dans le fourneau et ne perd pas sa force dans le bol à mélange. La Poudre à Pâtisserie Primus est garantie exempte d'alun, par les fabricants. L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL."

Advertisement for a remedy against dyspepsia. Text: "Un Remède contre la Dyspepsie. M.D. prescrit: 'Toute personne souffrant d'une indigestion prononcée ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 30 gouttes d'Extraits de Racines après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirup Curatif de la Mère Seigel.' Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille."

mes supérieurs à moi m'ont ordonné de la lire à mes paroissiens." Sur ce refus, les soldats entreprirent de fouiller la maison et ne se retirèrent qu'après avoir trouvé le précieux document. Les Boches à l'église. La semaine suivante, la nouvelle se

che précédait (sans conséquence), deux officiers qui assistaient à la messe avec un détachement de soldats, lui ordonnèrent de leur place de discontinuer sa lecture. Le curé répliqua qu'il ne faisait qu'accomplir son devoir, qu'il accomplirait ce devoir jusqu'au

LE MEDECIN ORDONNE L'OPERATION

Mais le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me guérit.

Baltimore, Md. — "J'ai souffert de maladies organiques près de quatre ans; j'étais nerveuse, avec maux de tête, et, chaque mois, il me fallait m'aliter. Les traitements me soulageaient quelque temps, mais mon médecin me recommanda l'opération. Mais une amie me fit essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avant de consentir à l'opération. J'en ai pris cinq bouteilles et j'étais parfaitement guérie. Je raconte à toutes mes amies tout le bien que m'a fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham." — MRS. L. B. BRITTINGHAM, 609 Calverton Rd., Baltimore, Md.

Il est naturel que l'opération soit une frayeur pour la femme. Tant de femmes ont été raménées à la santé par ce célèbre remède, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, après qu'une opération avait été recommandée, que toute femme souffrante bénéficiera de l'essai de ce remède, avant de se soumettre à semblable épreuve.

MES 4 ANNEES DE CAPTIVITE

Suite de la page 6

bout, et qu'il ne céderait que devant la force brutale. Les deux officiers débattirent, jetaient un coup d'oeil sur leur détachement, puis se retirèrent sans pousser plus loin leur intervention. Ils osèrent pas porter la main sur un prêtre dans l'exercice de ses fonctions. L'incident eut une vive sensation dans tout le pays.

Le Cardinal Mercier prisonnier

C'est après la publication et la confirmation de cette désormais fameuse lettre pastorale que le Cardinal Mercier fut gardé à vue et que son secrétaire et son imprimeur furent jetés en prison.

Il était facile de voir le sentiment de défiance qui animait les officiers à l'égard du Cardinal. Il était, à leurs yeux, l'âme de la résistance passive qu'ils rencontraient dans la population. Tous les soldats le regardaient comme l'auteur caché de tous les complots ourdis contre l'armée d'occupation.

Il faut ajouter que, dans l'état où se trouvait le pays, privé de son Roi, sans gouvernement, les gens venaient en foule de tous les points du pays considérer cet héroïque et vénérable patriote. On était convaincu qu'il ne se laisserait pas intimider par les sautes tentons qui, du reste, n'osèrent jamais lui toucher.

On vient de décorer son Eminence du ruban des grands héros de la guerre. Cette nouvelle, accueillie avec enthousiasme dans tout l'univers, a souligné à l'instar l'armée d'occupation. Elle a servi de force morale qui a conservé sous la botte même de l'envahisseur l'héroïsme belge et sa foi indomptable dans le triomphe du droit et de la justice.

Je pourrais accumuler les incidents, je pourrais dire comment il nous fallait enfiler sous terre, pendant la nuit, nos cuivres précieux, pour les empêcher de tomber aux mains des pillards; comment mon frère réussit à passer en Hollande malgré la fatale barrière de fer, etc. Ces récits, ralongeraient inutilement cet article, sans lui donner un intérêt supplémentaire. Ce que j'en ai dit suffit pour faire voir quelle vie nous faisons et à quelle occupation nous passons notre temps sous les yeux du vainqueur.

Secours du Canada

Tout notre temps était consacré à des oeuvres de charité. A part la Société St-Vincent de Paul qui s'occupait surtout des adultes, ma mère et quelques dames belges avaient formé une organisation que l'on appela la "Société de la soupe". Le but de cette société était de donner à manger, le midi, à 300 petits garçons et petites filles. Des tables étaient dressées dans une grande salle et servies par des jeunes filles. Nous étions à peu près vingt-cinq jeunes filles employées à cette besogne sous la direction d'une dame directrice de l'association. Les fonds nécessaires au fonctionnement de cette organisation étaient fournis par les familles aisées de l'endroit.

Mais, parmi tous les secours distribués, combien populaires ont été ceux qui nous sont venus du Canada. Cela nous arrivait par voie de Bruxelles ou d'Anvers.

Chaque envoi nous apportait sa petite histoire sympathique; comment les habits avaient été donnés, par qui, de quel village ils venaient. Et pour moi, tout cela, c'était des nouvelles du pays, si lointain mais si doucement aimé! Quelles heures étonnantes passées à débiter tous ces trésors, à lire ces courts envois, un mot d'un petit canadien à son "petit frère belge", que sais-je?

Nous assortissions tout, puis la distribution se faisait parmi les plus nécessiteux. Les mères venaient avec leurs petits enfants, expliquant leurs besoins, et recevaient les articles qui se rapprochaient le plus de ce qui leur était indispensable. Ces secours venus du Canada ont donné des résultats incalculables en Belgique et je puis dire, sans crainte d'être contredit, que non seulement ils ont été appréciés par les pauvres, mais qu'ils ont laissé dans le coeur du peuple belge tout entier un sentiment d'éternelle reconnaissance.

Les gamins pratiquent le "pas de l'oie"

LES MOULINS DE BEAUCEVILLE, LTEE

Beauceville Mills, Ltd.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du trentième jour de décembre 1919, à "L'Arrache-Souches National, Incorporée", changeant son nom en celui de "Les Moulins de Beauceville, Ltee.", augmentant le capital de la dite compagnie jusqu'à la somme de quarante-neuf mille neuf cent piastres (\$49,900.00), et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Faire, en gros et en détail le commerce de farines, grains, épicerie, produits de la ferme, aliments et denrées alimentaires de toutes sortes, et le commerce général de tous effets et marchandises de quelque nature et description que ce soit et exercer et exploiter toute industrie pour la préparation et la fabrication des dits effets et marchandises;

Manufacturier, importer, exporter, acheter, vendre et généralement faire commerce de toutes les sortes de marchandises, de cuirs, gants, lainages, cotonnades, tissus et autres matières, et faire aussi commerce comme marchands acheteurs d'occasion, importateurs, exportateurs, marchands à commission et agents de manufacturiers, soit à la quantité soit au détail;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire le commerce en gros et en détail du charbon mou, de l'antracite et autres, du bois de chauffage de toute sorte, et ce dans toutes ses lignes, et à cet effet acquiescer et posséder des cours à charbon et à bois dans cette province et en payer et acquiescer le coût en actions libérées de la compagnie;

Emettre toutes déclarations et obligations, les vendre et tradiquer, les mettre sur le marché monétaire et financier, les employer ou employer leur produit à payer et acquiescer tout valeur, propriété, droits, brevets, patentes, privilèges et autres choses généralement quelconques ou tous services rendus, honoraires ou dédommagements acquis par la compagnie ou dus par elle;

Faire et exercer tous autres genres de commerce et de négoce quelconques nécessaires pour arriver à ces fins et profiter et bénéficier de tous les pouvoirs, droits et actions, des avantages, privilèges, facultés, options et tous droits généralement quelconques inhérents à telles entreprises et commerces, de même que celles et ceux spécialement accordés à la compagnie requérante par ses lettres patentes originales suscitées, lesquels devront s'appliquer en autant que de besoin et "Mutatis Mutandis";

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

LES MOULINS DE BEAUCEVILLE, LTEE

Beauceville Mills, Ltd.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du trentième jour de décembre 1919, à "L'Arrache-Souches National, Incorporée", changeant son nom en celui de "Les Moulins de Beauceville, Ltee.", augmentant le capital de la dite compagnie jusqu'à la somme de quarante-neuf mille neuf cent piastres (\$49,900.00), et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Faire, en gros et en détail le commerce de farines, grains, épicerie, produits de la ferme, aliments et denrées alimentaires de toutes sortes, et le commerce général de tous effets et marchandises de quelque nature et description que ce soit et exercer et exploiter toute industrie pour la préparation et la fabrication des dits effets et marchandises;

Manufacturier, importer, exporter, acheter, vendre et généralement faire commerce de toutes les sortes de marchandises, de cuirs, gants, lainages, cotonnades, tissus et autres matières, et faire aussi commerce comme marchands acheteurs d'occasion, importateurs, exportateurs, marchands à commission et agents de manufacturiers, soit à la quantité soit au détail;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire le commerce en gros et en détail du charbon mou, de l'antracite et autres, du bois de chauffage de toute sorte, et ce dans toutes ses lignes, et à cet effet acquiescer et posséder des cours à charbon et à bois dans cette province et en payer et acquiescer le coût en actions libérées de la compagnie;

Emettre toutes déclarations et obligations, les vendre et tradiquer, les mettre sur le marché monétaire et financier, les employer ou employer leur produit à payer et acquiescer tout valeur, propriété, droits, brevets, patentes, privilèges et autres choses généralement quelconques ou tous services rendus, honoraires ou dédommagements acquis par la compagnie ou dus par elle;

Faire et exercer tous autres genres de commerce et de négoce quelconques nécessaires pour arriver à ces fins et profiter et bénéficier de tous les pouvoirs, droits et actions, des avantages, privilèges, facultés, options et tous droits généralement quelconques inhérents à telles entreprises et commerces, de même que celles et ceux spécialement accordés à la compagnie requérante par ses lettres patentes originales suscitées, lesquels devront s'appliquer en autant que de besoin et "Mutatis Mutandis";

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

LES MOULINS DE BEAUCEVILLE, LTEE

Beauceville Mills, Ltd.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du trentième jour de décembre 1919, à "L'Arrache-Souches National, Incorporée", changeant son nom en celui de "Les Moulins de Beauceville, Ltee.", augmentant le capital de la dite compagnie jusqu'à la somme de quarante-neuf mille neuf cent piastres (\$49,900.00), et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Faire, en gros et en détail le commerce de farines, grains, épicerie, produits de la ferme, aliments et denrées alimentaires de toutes sortes, et le commerce général de tous effets et marchandises de quelque nature et description que ce soit et exercer et exploiter toute industrie pour la préparation et la fabrication des dits effets et marchandises;

Manufacturier, importer, exporter, acheter, vendre et généralement faire commerce de toutes les sortes de marchandises, de cuirs, gants, lainages, cotonnades, tissus et autres matières, et faire aussi commerce comme marchands acheteurs d'occasion, importateurs, exportateurs, marchands à commission et agents de manufacturiers, soit à la quantité soit au détail;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire le commerce en gros et en détail du charbon mou, de l'antracite et autres, du bois de chauffage de toute sorte, et ce dans toutes ses lignes, et à cet effet acquiescer et posséder des cours à charbon et à bois dans cette province et en payer et acquiescer le coût en actions libérées de la compagnie;

Emettre toutes déclarations et obligations, les vendre et tradiquer, les mettre sur le marché monétaire et financier, les employer ou employer leur produit à payer et acquiescer tout valeur, propriété, droits, brevets, patentes, privilèges et autres choses généralement quelconques ou tous services rendus, honoraires ou dédommagements acquis par la compagnie ou dus par elle;

Faire et exercer tous autres genres de commerce et de négoce quelconques nécessaires pour arriver à ces fins et profiter et bénéficier de tous les pouvoirs, droits et actions, des avantages, privilèges, facultés, options et tous droits généralement quelconques inhérents à telles entreprises et commerces, de même que celles et ceux spécialement accordés à la compagnie requérante par ses lettres patentes originales suscitées, lesquels devront s'appliquer en autant que de besoin et "Mutatis Mutandis";

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

Acquiescer définitivement, louer, et autrement acquiescer, tous moulins, machines, outillages et accessoires requis, toute clientèle de toute industrie publique ou privée exerçant ainsi tel commerce de grains dans l'une ou la totalité ou plusieurs de ses branches, et payer pour telle acquisition en totalité ou en partie en parts acquittées de la compagnie, et spécialement faire l'acquisition du moulin à farine possédé à Beauceville par Georges Poulin et Charles Poulin, fils de Georges, avec tous ses accessoires;

Faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux pour construire et aménager des structures d'ordre public et privé, et aussi comme ingénieurs, et exercer sous ses diverses formes, sans aucune exception, le commerce de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, marchands de pierre, brique, bois, ferronneries, marbres, et autres matériaux et choses indispensables utiles ou simplement ornementaires et accessoires à la construction, et généralement exercer le commerce de constructeurs et d'entrepreneurs;

Manufacturier des matériaux de construction de toute espèce pour propriété mobilière et immobilière, tel que planchers, lambris, murs en tuiles, manteaux de cheminée foyers, revêtements d'émail, etc., objets d'ameublement de toute espèce, comme dessus de comptoirs et parements, supports de vitrines, cuisines sanitaires, dessus de tables, chaises, récipients pour fleurs, supports d'horloge, enciers, buvards, jouets, statues, souvenirs d'occasion et floraux, fantaisies de publicité, oeuvres d'art ou imitation, écrans de bois, de métal ou de pierre, ou d'aucune matière ou substance qui imite le bois, le métal ou la pierre;

Faire le commerce de tous les grains en général, de leurs produits et sous-produits mélangés et amalgamés, et ce, dans toutes ses branches, la fabrication, la vente, l'achat, l'échange, le trafic, la manutention, triage, le nettoyage, et tous autres procédés relatifs à tel commerce de tous grains;

COUR SUPERIEURE

Province de Québec District de Beauce

No. 4656. Dame Marie Patry, épouse de Gédéon Gendron, commerçant, de Ste-Marie Beauce, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs Le dit Gédéon Gendron, Défendeur. Une action de séparation de biens a été instituée le 10 janvier 1920. Beauce, 12 janvier 1920. Fortier, Cliche & Dutil, P. S. de la demanderesse.

250 Coupons de soie pour couvrir pieds \$1.00 franco, 100 pour 50 cts. 25 coupons de velours pour coussins, 50 cts. 8 jeux populaires et 20 cartes postales, 50 cts, franco. Grande occasion pour Noël. Adressez: ALLEN, NOUVEAUTES ST-ZACHARIE, P. Q.

Assurance sur la vie est utile à tous, indispensable à la grande majorité—Elle assure au jeune homme l'aisance pour son vieillage, et au père de famille la protection contre la gêne et la misère, pour ceux qui dépendent de lui, lorsqu'il sera disparu. Pour être efficace, l'Assurance Vie doit être suffisante. Le coût de la vie a augmenté de 50% à 75% depuis 1914. Avez-vous augmenté le montant de vos assurances, proportionnellement? Si non, songez aux conséquences. "La Prévoyance" émet des polices d'assurance-vie de toutes sortes, avec ou sans profits, à des taux raisonnables et avec toutes les garanties possibles. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Une gorge sensible, des rhûmes fréquents, la pauvreté du sang, le dépérissement ou le manque d'énergie, sont tous des symptômes qui dénotent le manque de résistance. Le système a besoin D'EMULSION SCOTT

trois ou quatre fois par jour pour aider à ramener la force de résistance du corps. La toux, le rhûme et autres semblables ne languissent pas longtemps quand l'Emulsion de Scott est donnée régulièrement. Vous ferez bien de l'essayer!

Scott & Bower, Toronto, Ont.

Une Toux Languissante

La demande sera de beaucoup plus grande que la production—Donnez votre commande maintenant.

La compagnie Ford déclare qu'elle a eu d'espoir de pouvoir rencontrer la demande d'automobiles Ford au cours de la prochaine saison, à cause du manque de matière première.

Notre part d'automobiles sera petite comparée à la demande qui sera faite dans ce territoire. Afin de nous l'assurer il faudra faire connaître à la compagnie Ford le nombre des commandes que nous avons.

Vendeurs d'automobiles Ford, nous voulons servir le public de notre mieux. En donnant votre commande dès maintenant, vous vous assurez la livraison de votre automobile en temps voulu.

(NOM DU VENDEUR) BENOIT DUSSAULT Beauceville-Est, P. Q.

WM. McLIMONT & SON

MARCHANDISES SECHES

71 et 73 rue St-Pierre, Québec.

Notre voyageur, M. ARTHUR LACHANCE, est maintenant sur la route avec tous les échantillons pour le printemps prochain. Nous faisons une sp-cialité de Tweeds, Serges, Etoffes à robes, Gants, Dentelles, etc. Toute commande par son entremise ou par la malle aura notre meilleure attention.

VIGORA

Guérira votre cheval du SOUFFLE

Si vous en doutez, lisez le témoignage suivant signé du nom d'un brave et honnête homme bien connu à Tring Junction et aux environs.

M. J.-B. MORIN, Tring Jct., 8 mars 1919. "Je me fais un devoir de vous déclarer que j'avais un cheval malade du Souffle depuis un mois et, sur le conseil de mon marchand, j'ai acheté deux bouteilles de votre Vigora, ce qui a suffi pour le guérir complètement.

"Vous pouvez publier ce témoignage et en même temps je dois vous dire que c'est sur l'avis de M. P. Gagné, marchand, que j'ai acheté ce remède."

ALFRED LAGUEUX, TRING Jct. Vendu en gros et en détail chez J. B. MORIN, pharmacien, 412, rue Saint-Jean. Tél. 1071.

AVIS AU PUBLIC

En vertu de la loi Scott nous avons le privilège de vous vendre sur CERTIFICAT DE MEDECIN. Lorsque vous viendrez à Québec, si vous avez besoin de liqueurs venez nous voir au magasin, ou si vous le préférez envoyez nous votre commande par la malle accompagnée d'un certificat de médecin, et nous pourrions vous livrer ce que vous ordonnerez.

Et faire l'expédition par Express. La Cie Canada Liqueur, 16, Rue=Dalhousie, QUEBEC.

Liste de prix envoyée sur demande.

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE

Notre assortiment est maintenant au complet. Veuillez attendre nos voyageurs avant de placer vos commandes ou adressez-vous directement à la maison. Nous serons heureux de vous envoyer nos prix et échantillons.

J.-B. Renaud & Cie, Inc. MAISON FONDEE EN 1845 Farine, Grains, Provisions, Epicerie Générales, Etc. QUEBEC

Téléphones : 5655-6849 EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE ALLIGATOR

sur vos valises, sacs de voyage et harnais. DEMANDEZ-LA A VOTRE MARCHAND C'est la meilleure garantie de qualité que vous pouvez avoir. Nous invitons tous les marchands à venir visiter notre nouvelle succursale à

QUEBEC 52 RUE DE LA COURONNE

Jamontagne Limitée. BLOC BALMORAL 338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can. (Près de la rue McGill)

SOULAGEMENT PROMPT pour l'estomac déprimé par l'acidité essayez deux ou trois KI-MOIDS

après les repas, dissous sur la langue—conservez votre estomac en bon état—essayez KI-moids—le nouveau remède qui aide la digestion. Préparé par SCOTT & BOWNE Manufacturiers de l'Emulsion Scott 19-2A

INVENTIONS

Protégées en tous pays Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez. PIGEON & LYMBURNER AUTREFOIS PIGEON, PIGEON & DAVIS Edifice "Power" MONTREAL

C'est de plus en plus intéressant

La vente de blanc chez MARCEAU & CIE devient de plus en plus intéressante à mesure qu'elle progresse, et les dames qui sont venues au commencement de la semaine reviennent encore, et nous envoient une quantité de leurs amis.

Le fait est que depuis plusieurs années on n'avait pas entendu parler de prix aussi bas.

Suivez ceux et celles qui connaissent leur intérêt et qui vont chez

MARCEAU & CIE

155 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

LE GRAND EUCHRE DE MARDI

Nous sommes heureux d'apprendre que le euehre qui sera donné, mardi prochain, le 10 février courant, dans la salle du collège, s'annonce pour être un grand succès. Les billets s'envoient rapidement et si nous en croyons la rumeur, plus de vingt magnifiques prix sont déjà parvenus aux organisateurs du euehre. C'est dire que les amateurs de cartes vont en avoir pour leur argent.

Le programme musical est superbe et ce sera un véritable régal artistique que cette fête du 10 février. Il ne faut pas y manquer.

C'est d'ailleurs une dette de reconnaissance dont notre population doit s'acquitter envers le collège que d'assister à cette fête de la charité. Nous voulons prouver à nos bons Frères que nous leur sommes redevables de la généreuse hospitalité qu'ils nous accordent, dans leur salle, en toutes occasions.

En même temps, nous allons passer des heures agréables, des instants de plaisir légitime et bien intentionné. Un service d'ordre spécial sera fait pour que justice soit donnée aux joueurs de cartes : pas de tricheries ni de parties escamotées. Celui qui tentera l'aveugle sera assuré de se faire pincer. Le euehre sera progressif.

En toute, donc, mardi, n'y manquez pas.

Il y aura lunch, dans le cours de la soirée. Les chouches seront faites "en grand".

La date : Le 10 février au soir, mardi, sept heures et demie, salle du collège.

La foule !

ST-GEORGES

St-Georges, 28.—Les Dames du Cercle des Fermières, donneront une séance dramatique et musicale, au profit de leur œuvre, les 12 et 13 février prochain. Elles invitent cordialement toutes les personnes, qui aimeront à prêter une saine récréation. Le programme sera fort intéressant et ces Dames ont l'espoir que pas une personne ne regrettera l'encouragement, qu'elles apporteront, en nous honorant de leur présence. Beaucoup de gens, connaissant le but patriotique de cette association et c'est pourquoi, nous nous attendons à un vif encouragement, non seulement des paroissiens de St-Georges, mais aussi de toutes les personnes qui aiment à venir en aide aux belles et nobles entreprises. Les personnes qui désireraient se renseigner sur le programme de la séance, pourront écrire à Madame la Présidente du Comité Harmonie ou à l'Éclairer, qui se fera un plaisir de les renseigner.

LA MAISON

ELZEAR PAQUET Enreg.

FONDEE EN 1876

UN DES PLUS ANCIENS ETABLISSEMENTS DE QUEBEC.

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX DE TOUTES SORTES.

CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES.

SATISFACTION GARANTIE.

13, rue Dalhousie Québec

Telph. 899. (Près de la Traverse)

BEAUCEVILLE

L'hiver ne nous ménage pas, cette année. Il fait toujours froid archi-sévère. Samedi et dimanche, nous avons eu de 35 à 40 degrés en bas de zéro. C'était quasi-intolérable. Aujourd'hui, la température est un peu plus élevée. Mais n'empêche qu'il faut encore se protéger.

—C'est mardi soir, à 7 heures et demie, le euehre. Ne l'oublions pas.

—M. le curé A. LaFrance, d'East-Broughton, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

—M. Florian Martin, gérant de la "Tribune", de Sherbrooke, est à Beauceville, au chevet de sa sœur, Melle Laura Fortin, assez sérieusement malade.

—Ne perdez pas de vue que c'est le 10 mardi, qu'il faut le grand euehre, au collège. N'y manquez pas. Il y a du plaisir à assister.

—Madame Elz. M. Dechêne, de Québec, est en promenade à Beauceville, l'hôte de M. et Mme Henri Renaud.

—M. et Mme Aimé Genest, sont de retour d'une promenade de quelques jours passés, chez des parents et amis à Thorford Mines.

—Le Docteur Homère Fautoux et Mme Fautoux sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Rachelle et Clodias Perras, de St-Benoît, étaient en promenade chez M. Gédéon Leclerc, cette semaine.

—Madame J. E. Dionne de Ste-Marie, et Madame P. P. Garneau de Québec, étaient en visite chez Madame Camille Lavoie, vendredi, le 29 dernier.

—M. le Dr. Bernier est descendu à Québec mardi, accompagné de sa fille Melle Juliette Bernier.

ARBRE DE CENT PIASTRES
On entend parfois parler des arbres du Liban et de leur grande valeur, leur grandeur, leur dimension prodigieuse. Mais ne pourrait-on pas comparer à ceux-ci les pins de la Beauce ? Ainsi tout dernièrement, M. Magloire Quirion a coupé sur sa terre à bois un pin jaune dont la base mesurait 36 pouces. On a pu trouver 100 pieds de billets et à l'extrémité on avait encore des planches de 22 pouces. Il restait une trentaine de pieds pour la tête. Le tout a été vendu \$800.00, et on prétend que l'on aurait pu trouver même \$1000.00.

NOTES RELIGIEUSES
BAPTÊMES
—Jos. Paul-Clement-Bruno, fils de Léonidas Bernard et de Matilda Boly. Parrain et marraine : M. et Mme Jos. Bernard.

—Marie-Simone-Rachel, fille de Odilon Nadeau et de Odéline Genest. Parrain et marraine : Calixte Nadeau et Simone Bolduc.

—Marie-Régina, fille de Amédée Quirion et de Albertine Fortin. Parrain et marraine : M. et Mme Nap. Quirion.

—Louis-Geo. Alcindor, fils de Thomas Lessard et de Odéline Roy. Parrain et marraine : M. Albert et Melle Alexandrine Lessard.

—Marguerite-Eviline, fille de Napoléon et de Vitaline Rodrigue. Parrain et marraine : M. Geo. Veilleux et Mde Moïse Roy.

—Jos. Fabien-Emile, fils de Joseph Mathieu et de Joséphine Pomerleau. Parrain et marraine : M. et Mme William Bernard.

—Marie-Emilie, fille de Fortunat Asselin et de Albertine Boudet. Parrain et marraine : M. et Mme Velleux Plante.

—M. Louisa-Florence, fille de Adolphe Poulin et de Mary Poulin. Parrain et marraine : M. et Mme Octave Gilbert.

—Jos. Gérard Roy, fils de Horimidas Roy et de Anna Marie. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Plante.

—Jean-Thomas, fils de Adolphe Mercier et de Marie-Louise Roy. Parrain et marraine : M. et Mme Thomas Jolicoeur.

—Joseph-Wilfrid, fils de Joseph Thibault et de Arnoza Rodrigue. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Veilleux.

—Marie-Blanche-Desneiges, fille de Jean Poulin et de Florida Goupil. Parrain et marraine : Jos. Goupil et Maria Poulin.

ECOLE.
—Les Messieurs de la cure font cette semaine la visite des écoles.

MISSIION
—Dimanche prochain, le 8 il y aura mission au rang Sainte-Marie.

ADMINISTRATEURS
—Madame Edouard Rodrigue, et Mlle Elise Poulin, fille de Charles, toutes deux du rang des Mias, ont retenu au milieu de nous, une superbe chaise de bureau. M. E. O. Lemieux s'est fait le porte-parole des amis présents et absents pour formuler les sentiments qui animaient le cœur de tous et à son rendre avec tact ce que chacun ressentait. M. Angers a répondu en termes qui, parfois, étaient empreints d'une sincère émotion. Ses paroles ont été remplies d'enseignements et d'heureux suggestions pour l'avenir de notre ville et du district tout entier. Un superbe lunch, d'excellents cigares, une causerie amicale et ininterrompue ont fait paraître courtes les heures passées sous le toit hospitalier de notre excellent concitoyen.

MONDANITE
—Melles Fernande et Lucienne Lavoie recevaient dimanche dernier à l'heure du thé. Parmi les invités de Melles Lavoie, on remarquait : Melles Marguerite Poulin, Juliette Bernier, Marie-Françoise Lemieux, Jeanne Lavoie, M. M. Faber, Wilson, Fernand Lachance, Léopold Lavoie, Maurice Lemieux et René Simard.

—M. et Mme Edgar Samson, de St-Prospère, étaient de passage cette semaine à Beauceville.

—Madame Placide Rancourt, et ses deux bébés sont retournés à Sherbrooke, lundi matin.

—Une grosse bordée de neige au jour d'hui, vendredi. Il n'en manquera pas de neige, cette année.

NOUS ACHETONS et VENDONS

Obligations 6 1/2%

Montreal Tramways & Power Co. Ltd.

DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES

RENE-T. LECLERC BANQUIER ET COURTIER

160 rue Saint-Jacques, Montréal

AUX CULTIVATEURS DE SAINT-GEORGES

A propos d'un agronome.

Je viens d'apprendre que le ministère d'agriculture de Québec a l'intention de déplacer l'agronome du comté pour le fixer à un autre comté qui sait mieux comprendre les intérêts agricoles. C'est là la détermination du gouvernement, déterminée occasionnée par le refus du conseil de comté de voter un bonus de \$300.00 en faveur de l'agronome de comté. Pour mieux comprendre, élaborez quelques faits : le gouvernement provincial donne à chaque comté un agronome avec un certain salaire, mais non suffisant pour faire vivre une famille. En retour des services rendus le conseil de comté est prié de voter un bonus en faveur de l'agronome. L'année dernière d'après ce que nous savons le conseil de comté a refusé cet octroi. La demande en a été faite ; quelques maires sont restés indifférents. D'autres ont trouvé que cette dépense n'était pas nécessaire ; on a bien vécu sans cela jusqu'à présent. . . . etc"; enfin certains maires du village ont dit : "si les maires de municipalités rurales ne désirent pas les services d'un agronome nous n'en avons pas absolument besoin." "Et alors on a voté que \$100.00, à titre d'encouragement. Nous ne voulons pas croire à la mauvaise volonté de MM. les maires ; nous attribuons cette lacune au manque de réflexion.

Pour bien se former l'opinion, examinons quelques chiffres : \$300.00 réparties entre les 27 municipalités du comté de Beauce représente à peu près \$13.00 par paroisse, ou plutôt si vous le voulez \$4.50 sous par propriétaire par année.

Qu'est-ce que les cultivateurs recevront en retour ? Les services gratuits d'un agronome qui pourra les renseigner sur tous les sujets agricoles.

Allons co-paroissiens ne croyez-vous pas qu'il serait de mauvaise politique de laisser partir l'agronome ? Il s'agit de bien disposer MM. les maires pour la prochaine réunion du conseil de comté et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il nous laisse notre agronome.

Dans les prochains numéros de L'ÉCLAIRÉUR, journal qui prête généralement son concours à tous les bons mouvements, nous essaierons de recueillir certaines objections, de faire connaître les services rendus par l'agronome. Aurovoir. . . .

UN DE ST-GEORGES

"BEAUCE-JONCTION"
Un blanchissage !
Relevant le défi des Collégiens de Ste-Marie le club de hockey "Beauce" se rendait dimanche, chez ces derniers, se mesurer avec eux.

Par un score de 4 à 0 les "Beauce" ont blanchi. Les "Collégiens" qui avaient tout de même, compté un peu sur la victoire. (Ont-ils oublié que les "Beauce" sont invincibles. ?) La joute fut très belle, et la température, un peu froide, n'empêcha pas nos bons "Collégiens" de suer. . . à grosses gouttes. . . et on nous dit même qu'ils ont eu bien chaud. . .

M. E. Gagnon, du "Beauce", fut le plus en évidence, et fut l'honneur de compter les 4 points pour son club.

Les "Beauce" auront probablement, le plaisir de recevoir les "Collégiens" la semaine prochaine, qui dit-on veut vaincre à tout prix. Les "Beauce" ce qui peut toutefois arriver, mais ils ont besoin de se lever à bonne heure. . .

D'ailleurs, les "East-Broughton" pourraient certes, leur donner de bons conseils, s'ils ont su profiter des bonnes leçons, que leur ont données les "Beauce". . .

Beauce, 4 buts H. L'Heureux
Le Clébe 1 défense L. P. Poulin
Ant. Labbé 2 défense L. Turmel
W. Lessard centre J. A. Plante
J. A. Labbé aile gauche C. Boivin
E. Gagnon aile droite R. Bergeron
C. Cloutier subs.
Chronométrés : R. Pomerleau.

On dit, que les employés du Québec Central, amateurs du sport, sont à organiser une équipe, dans le but de battre les "Beauce". Nous verrons donc, sous peu, les "Beauce" aux prises avec le Québec Central. . . et si c'est l'ex-press, il y aura certes, de la vitesse. . . J. Seré.

ITINÉRAIRE : — PARIS, LYON, MARSEILLE, CANTON, NICE, MONTE CARLO, MENTON, VINTIMILLE, GENÈVE, PISE, ROME, NAPLES, LE VESUVI, CAPRI, SORRENTO, CASTELMARE, POMPEI, FLORENCE, BOLOGNE, VENISE, MILAN, MONTREUX, LAUZANNE, LES CHAMPS DE BATAILLE, LONDRES.

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG prises suivant la direction, évitent ces indigestions si souvent fatales.

50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, chez tous les marchands, ou envoyer par la poste, COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

STE-MARIE
Ste-Marie, Bee, 28.—Mardi, le 27 janvier une petite séance dramatique et musicale a été donnée à la classe de Parr. no. 6. Plus de 80 personnes étaient présentes. Le tout a été parfaitement réussi.

La classe était magnifiquement décorée. De jolies lanternes de toutes couleurs ornaient les murs de la salle et des belles guirlandes de roses artificielles tombaient en festons de toutes parts. Le personnel de la séance, quoique composé d'enfants, excepté trois personnes qui jouait un rôle plus sérieux, ont provoqué les applaudissements. Voici le programme :

Drame en 3 actes
LA BERGERE DE PIBRAC
Jeanne, Belle-mère, M. Jeanne Faucher
Marianne, Fautoux, Céline Ferland, ins.
Charlotte, Demi sœurs, Mathilde Labbé
Suzette, de Germaine, M. Laure Faucher
Catherine, Catherine, M. Laure Faucher
Rose, Bergères, Jessé Faucher

CHASSEZ IMMEDIATEMENT LA DOULEUR RHUMATISMALE
Ne souffrez plus ! Le soulagement vient dès que vous vous frottez avec le Liniment St-Jacob.

Qu'est le rhumatisme ? De la douleur seulement ! Cessez de vous droguer ! Pas un cas sur cinquante requiert un traitement interne. Faites disparaître immédiatement la douleur ! Appliquez l'adoucissant, le pénétrant Liniment St-Jacob, directement sur le point sensible et le soulagement se produit instantanément. Le Liniment St-Jacob est un remède inoffensif contre le rhumatisme et la sciaticque qui ne désappointe jamais et qui ne peut brûler ni décolorer la peau.

Redressez-vous ! Procurez-vous une petite bouteille d'essai de votre pharmacien, et, en un moment vous serez débarrassé du rhumatisme et de la sciaticque, de douleur, mal, raideur et enflure. Ne souffrez pas ! Le Liniment St-Jacob a guéri des millions de rhumatisants au cours du dernier demi-siècle, et il est encore tout aussi efficace contre la sciaticque, la névralgie, le lumbago, le mal de dos, les entorses et les enflures.

Un auditeur.

—Au Lac Mégantic le 18 fév. 1920 une exposition de grains de semence aura lieu.

—Le 12 jan. à St-Sébastien on a tenu une assemblée des membres de la société des Agriculteurs.

—M. Napoléon Boulanger a été élu président de la Sociale en remplacement de M. J. E. Dion qui a démissionné.

—M. le Dr Legendre ainsi que Mme et Melle Legendre de Ste-Croix de Lotbinière étaient de passage à Lambton, en route pour Winslow et Mégantic.

—M. Edmond Deveau de Drummondville était de passage chez son père, M. Elzéar Deveau, en route pour Detroit, Michigan, Etats-Unis.

—M. Léger Gendron a acheté la maison où restait M. Clarence Clayton et appartenant à M. Octave Pomerleau.

—Mme Gédéon Demers de Montréal qui était en promenade chez sa mère, Mme Y. St-Pierre depuis le jour des Rois, est partie rejoindre son mari à St-Antoine de Sully.

—M. et Mme Adrien Garant font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Régis McKenzie, fils oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Yvonne Allaire de St-Samuel est en promenade chez sa tante Mme X. St-Pierre, à Lambton.

ATTENTION
Avez vous quelques membres de votre famille qui souffrent de quelques maladies de la peau surtout le rife et l'eczéma, si oui demandez l'onguent infallible à 25 et 60 cts et vous aurez satisfaction.

F. C. DUFOUR, 155 1re rue Limolou, Québec.

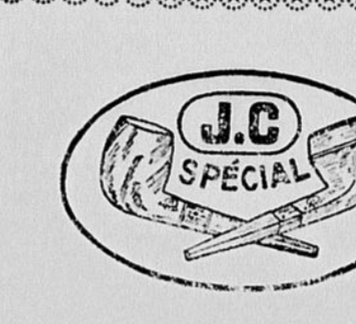
ATTENTION !

— aux —
COMPAGNIES DE TELEPHONE
Livraison immédiate de Boîtes de haute qualité de la
CENTURY TELEPHONE COMPANY
ASSOCIATION A BEAUCEVILLE
Pour l'avantage des compagnies de téléphone de notre district, je tiens un assortiment de boîtes CENTURY.
Ces instruments sont très jolis. Petites boîtes "Knobby" filins chêne doré.
L'appareil est soigneusement agencé et solidement bâti, par conséquent le parler et l'appel sont excellents.
Il y a cinq mille de ces téléphones dans le district, que j'ai installés et qui donnent entière satisfaction.
Chaque instrument porte la garantie de la manufacture pour une période de cinq ans.
PRIX RAISONNABLES
Téléphonez ou écrivez-moi pour les prix ou toute autre information.



ARTHUR MARTEL, Agent.
BEAUCEVILLE, QUEBEC.
CENTURY TELEPHONE E CONSTRUCTION CO.
Buffalo, N. Y. Bridgeburg, Ont.

MAISON FONDÉE EN 1887



JOS. COTE, Limitée

IMPORTATEUR ET EPICIER EN GROS
QUEBEC

Bureau principal et entrepôt :
188, RUE ST-PAUL
6 SUCCURSALES

Les amateurs de bons cigares devraient essayer le "COTE'S CLEAR HAVANA"
Rien de meilleur pour le "Prix" sur le marché.

NOTRE DEVISE

"Loyauté fait ma force,
Qualité fait ma clientèle."

Grand Voyage en Europe

DUREE : 60 JOURS

DEPART 4 MARS PAR LE MAGNIFIQUE Str. "IMPERATOR"
(52.000 tonneaux) géant de la mer.

ITINÉRAIRE : — PARIS, LYON, MARSEILLE, CANTON, NICE, MONTE CARLO, MENTON, VINTIMILLE, GENÈVE, PISE, ROME, NAPLES, LE VESUVI, CAPRI, SORRENTO, CASTELMARE, POMPEI, FLORENCE, BOLOGNE, VENISE, MILAN, MONTREUX, LAUZANNE, LES CHAMPS DE BATAILLE, LONDRES.

\$1,390, comprenant passage, hôtels, repas, excursions, pourboires, en un mot toutes dépenses nécessaires. Hôtels de première classe, sans luxe.
Un guide expérimenté, attaché à notre maison, accompagne le groupe. ADHESIONS EXIGÉES AVANT LE 8 FEVRIER

LES AGENCES DE VOYAGE JULES HONE

9, BOULEVARD SAINT-LAURENT,
(Entre les rues St-Jacques et Notre-Dame)
MONTREAL.
Téléphones : Main 2605, 3929, 4097.

Genevieve, Elise, Béatrice Faucher, M. Louise Labbé

Il y eut aussi une sagnette comique intitulée : "Une lettre pour Mme Grifon."

Madame Grifon, — Marie-Jeanne Faucher, Emilie, — visiteuse — Marie Blanche Vachon.

Nous avons eu aussi de la belle musique faite par un Victrola. Ensuite la petite Mathilda Labbé nous amusa pendant quelques minutes par un petit dialogue "Mademoiselle tout à l'heure", après quoi nous avons entendu du beau chant par plusieurs personnes présentes.

Cette petite soirée récréative a permis à quelques demoiselles, organisatrices du bazar, de vendre un grand nombre de billets de toutes sortes.

Aux acteurs et actrices nos sincères félicitations.

Un auditeur.

CHASSEZ IMMEDIATEMENT LA DOULEUR RHUMATISMALE
Ne souffrez plus ! Le soulagement vient dès que vous vous frottez avec le Liniment St-Jacob.

Qu'est le rhumatisme ? De la douleur seulement ! Cessez de vous droguer ! Pas un cas sur cinquante requiert un traitement interne. Faites disparaître immédiatement la douleur ! Appliquez l'adoucissant, le pénétrant Liniment St-Jacob, directement sur le point sensible et le soulagement se produit instantanément. Le Liniment St-Jacob est un remède inoffensif contre le rhumatisme et la sciaticque qui ne désappointe jamais et qui ne peut brûler ni décolorer la peau.

Redressez-vous ! Procurez-vous une petite bouteille d'essai de votre pharmacien, et, en un moment vous serez débarrassé du rhumatisme et de la sciaticque, de douleur, mal, raideur et enflure. Ne souffrez pas ! Le Liniment St-Jacob a guéri des millions de rhumatisants au cours du dernier demi-siècle, et il est encore tout aussi efficace contre la sciaticque, la névralgie, le lumbago, le mal de dos, les entorses et les enflures.

Un auditeur.

—Au Lac Mégantic le 18 fév. 1920 une exposition de grains de semence aura lieu.

—Le 12 jan. à St-Sébastien on a tenu une assemblée des membres de la société des Agriculteurs.

—M. Napoléon Boulanger a été élu président de la Sociale en remplacement de M. J. E. Dion qui a démissionné.

—M. le Dr Legendre ainsi que Mme et Melle Legendre de Ste-Croix de Lotbinière étaient de passage à Lambton, en route pour Winslow et Mégantic.

—M. Edmond Deveau de Drummondville était de passage chez son père, M. Elzéar Deveau, en route pour Detroit, Michigan, Etats-Unis.

—M. Léger Gendron a acheté la maison où restait M. Clarence Clayton et appartenant à M. Octave Pomerleau.

—Mme Gédéon Demers de Montréal qui était en promenade chez sa mère, Mme Y. St-Pierre depuis le jour des Rois, est partie rejoindre son mari à St-Antoine de Sully.

—M. et Mme Adrien Garant font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Régis McKenzie, fils oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Yvonne Allaire de St-Samuel est en promenade chez sa tante Mme X. St-Pierre, à Lambton.

ATTENTION
Avez vous quelques membres de votre famille qui souffrent de quelques maladies de la peau surtout le rife et l'eczéma, si oui demandez l'onguent infallible à 25 et 60 cts et vous aurez satisfaction.

F. C. DUFOUR, 155 1re rue Limolou, Québec.